



RAPPORT 2022

> OCCITANIE

de l'Observatoire Prospectif
des métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique



Avec la participation
de l'AFT et de
l'OPCO Mobilités



RAPPORT 2022 DE L'OPTL

> RÉGION OCCITANIE

72 rue Edmond Rostand
BP 92048
31018 TOULOUSE CEDEX 2
Tél. 06 84 50 49 98
occitanie@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Occitanie grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements de la région au premier semestre 2022 et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (URSSAF Caisse nationale, Pôle emploi, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

Sommaire

Sommaire	4
Edito	5
L'emploi et les employeurs de la Branche.....	10
La localisation des emplois	14
Les effectifs salariés.....	15
Les caractéristiques des emplois	19
La typologie des métiers	22
La rémunération	24
La démographie	27
La formation dans la Branche	31
La dynamique de l'emploi.....	39
Annexes.....	47

Edito

Cette édition du rapport régional de l'Observatoire Prospectif des métiers et qualifications professionnelles du Transport et de la Logistique (OPTL), dresse le bilan de l'emploi et de la formation dans les transports et la logistique de l'année 2021, qui fait suite à une reprise de l'activité post-covid dans tous les secteurs d'activité de notre branche.

Cette reprise s'est concrétisée à nouveau en région Occitanie par une croissance des effectifs constatée au 31 décembre 2021 de +3.6%, soit plus de 2 000 nouvelles créations d'emplois.

Malheureusement la reprise d'activité dans tous les secteurs d'activité, a engendré des tensions sur les recrutements des entreprises, rendant parfois encore plus difficile la possibilité d'assurer une réponse aux besoins de leurs clients.

L'année 2022, est venue rajouter à la pénurie de main d'œuvre montante, de nouvelles problématiques liées à la guerre en Ukraine rendant difficile l'approvisionnement de certains produits, à une crise énergétique sans précédent, freinant certains investissements et développements des entreprises du secteur. De fait l'année 2023, s'annonce d'ores et déjà pleine d'incertitude.

Aussi, dans ce contexte inflationniste, les travaux de l'OPTL revêtent toute leur importance en matière de suivi de l'évolution des entreprises et de leurs futurs besoins en emploi.

Nous profitons de cet éditto pour remercier comme il se doit, très chaleureusement, tous les partenaires publics qui nous transmettent des données statistiques relatives à notre Branche, ainsi qu'aux chefs d'entreprise ou leurs représentants, qui prennent le temps de répondre chaque année au questionnaire d'enquête terrain mené par les équipes de l'AFT Occitanie, de l'OPCO Mobilités, nous permettant grâce à cela de recueillir une mine d'information essentielle pour affiner les évolutions des différents secteurs d'activité des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Éric SENERS
Président OPTL Occitanie

Philippe ORLANDO
Vice-Président OPTL Occitanie

Champ d'application et d'observation

- Objectifs du rapport régional de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique

D'après l'accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1^{er} février 2011, la CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la Branche en matière de formation professionnelle. Elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la Branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement de la formation de la Branche (OPCO Mobilités et AFT), des organismes dispensateurs de formation de la Branche (AFTRAL et PROMOTRANS) et des Commissions Professionnelles Consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi (CPC "Transport et Logistique") et du ministère de l'éducation nationale (CPC "Transport, Logistique, Sécurité et autres services").

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la Branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi.

La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la Branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL. Dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique.

- Les secteurs d'activité relevant de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Les secteurs d'activités, codes NAF, relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport sont les suivants :

Terminologie des activités utilisée dans le rapport		Code NAF	Libellé d'activité
Activités Marchandises	Transport routier de marchandises (TRM)	49.41A	Transports routiers de fret interurbains
		49.41B	Transports routiers de fret de proximité
		53.20Z	Autres activités de poste et de courrier
		80.10Z	Activités de sécurité privée*
	Déménagement (DEM)	49.42Z	Déménagement
	Location (LOC)	49.41C	Location de camions avec chauffeur
		77.12Z	Location et location-bail de camions*
	Auxiliaires de transport (AUX)	52.29A	Messagerie, fret express
		52.29B	Affrètement et organisation des transports*
	Prestataires logistiques (PRL)	52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique*
Transport de Voyageurs	Transport routier de voyageurs (TRV)	49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs
		49.39B	Autres transports routiers de voyageurs
Transport Sanitaire	Transport sanitaire (TRS)	86.90A	Ambulances

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

➤ Les familles professionnelles relevant de la Branche professionnelle

Ce rapport détaille les effectifs du transport et de la logistique en utilisant une nomenclature des métiers élaborée par les partenaires sociaux. Elle se décline de la manière suivante :

Terminologie des familles professionnelles utilisée dans le rapport		Définition
Conduite		Emplois dédiés à la conduite de véhicules routiers quelles que soient leurs caractéristiques, chargements et destinations
Exploitation Transport		Emplois visant à organiser la mobilisation des moyens matériels et humains pour optimiser les prestations de transport
Logistique – Manutention - Magasinage		Emplois de coordination ou d'exécution des opérations de réception, de stockage ou d'expédition des produits
Autres	Direction	Emplois de direction ou de direction générale avec statut de salarié ou assimilé
	Gestion	Emplois relevant des services généraux, comptables ou ressources humaines de l'entreprise
	Ventes-Achats	Emplois consistant au démarchage, à la visite ou à la négociation auprès des clients et des fournisseurs
	Maintenance	Emplois consacrés à l'entretien ou à la remise en état des véhicules routiers et des matériels
	Interprofessionnel	Emplois transversaux dans l'entreprise et qui ne relèvent pas des autres familles professionnelles

➤ Le poids de la Branche professionnelle dans les effectifs régionaux de conducteurs

L'exploitation des Déclarations Annuelles de Données Sociales 2016 permet de dénombrer les conducteurs qui travaillent, soit dans le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport, soit dans d'autres secteurs d'activités.

En Occitanie, on met ainsi en évidence que :

- 42% des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la Branche professionnelle du transport routier. Dans le détail, la Branche regroupe 58% des conducteurs routiers et grands routiers et 21% des conducteurs livreurs.
- 62% des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la Branche conventionnelle du transport routier. 54% sont employés dans le transport urbain de voyageurs. 4% des conducteurs travaillent dans d'autres secteurs d'activités.
- La Branche conventionnelle du transport routier rassemble la majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire. Les autres conducteurs sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

➤ Méthodologie

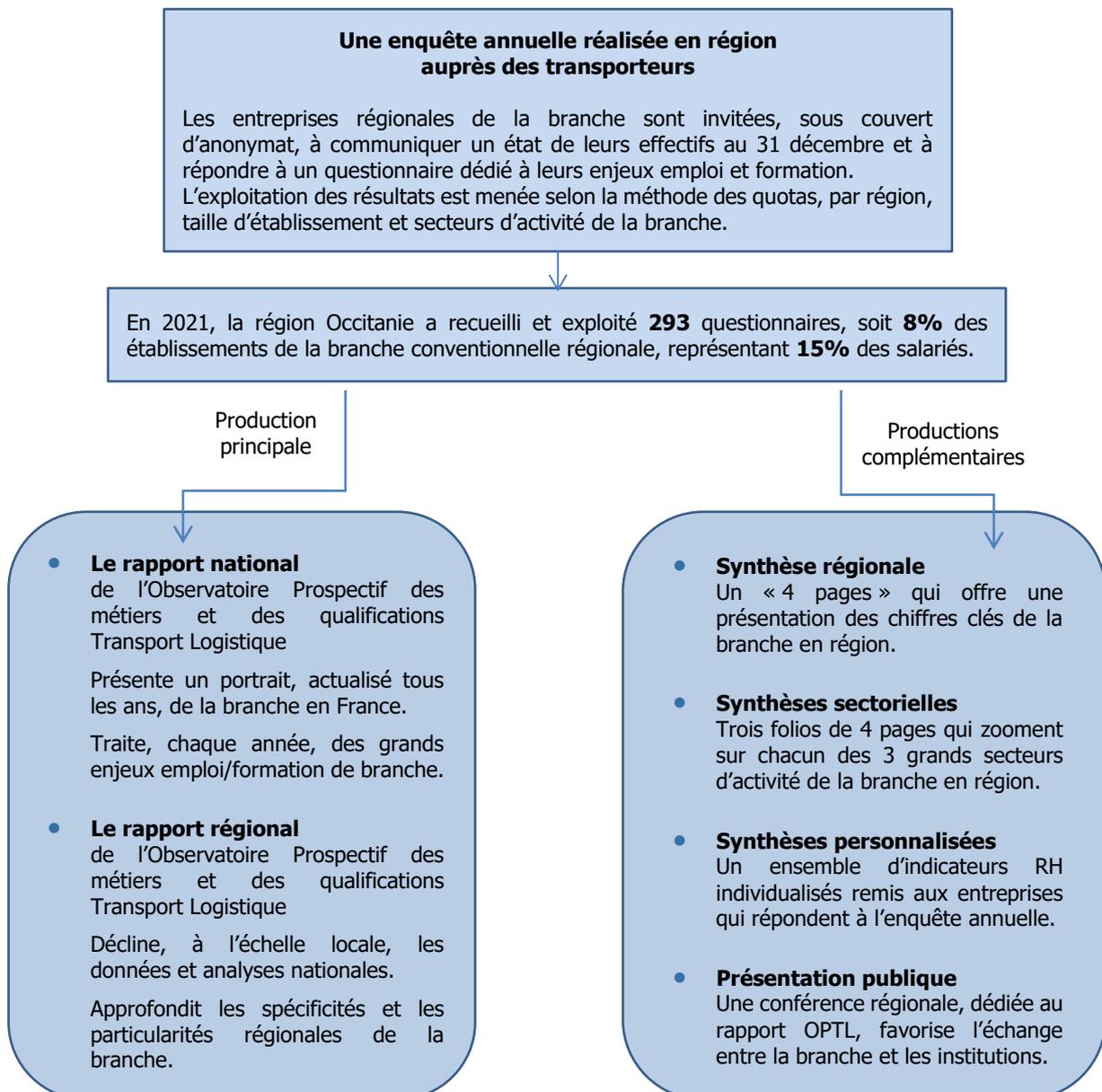
« Calage » des données d'enquête sur les statistiques ACOSS

La présentation des effectifs salariés et le calage des données de l'enquête Tableaux de bord, ont été opérés sur la base des statistiques de l'ACOSS qui produit désormais des séries statistiques d'une dizaine d'années qui permettent de présenter des évolutions sur cette période en valeur et sans rupture de série.

Mise à jour des statistiques ACOSS 2009-2019

Les séries ACOSS pour les années 2009 à 2018 précédemment diffusées ont par ailleurs fait l'objet d'actualisations par l'ACOSS, avec des incidences sur les chiffres du champ de la CCNTR : pour les salariés dont les établissements ont changé de code commune ou code NAF, ces informations ont fait l'objet d'une rétopolation par l'ACOSS. Ainsi, les statistiques publiées dans la présente édition ne doivent pas être comparées avec celles des éditions antérieures. Des mises en série ont ici été reconstruites sur la base des statistiques ACOSS mises à jour.

➤ Livrables



L'emploi et les employeurs de la Branche

Les établissements

12 280 établissements dans la Branche au 31 décembre 2022.

Ils se répartissent de la façon suivante :

Etablissements employeurs par activité au 31 décembre 2021

	Etablissements en région	% en région	Etablissements en France	% en France
Transport routier de marchandises	2 011	57%	25 369	61%
Transport routier de voyageurs	287	8%	2 729	7%
Déménagement	119	3%	1 362	3%
Location	132	4%	1 139	3%
Auxiliaires de transport	321	9%	4 602	11%
Prestataires logistiques	126	4%	1 595	4%
Transport sanitaire	532	15%	4 926	12%
Ensemble de la branche	3 528	100%	41 722	100%

Source : URSSAF Caisse Nationale, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Le Transport sanitaire compte 532 établissements employeurs en région au 31 décembre 2021. Cette activité représente 15 % des établissements employeurs de la Branche en région contre 12 % en France.

Etablissements sans salarié par activité au 1er janvier 2021

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	7 617	87%	87%
Transport routier de voyageurs	304	3%	4%
Déménagement	178	2%	2%
Location	91	1%	1%
Auxiliaires de transport	225	3%	3%
Prestataires logistiques	117	1%	1%
Transport sanitaire	224	3%	2%
Ensemble de la branche	8 756	100%	100%

Source : INSEE, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Le Transport routier de marchandises compte 7618 établissements sans salarié en région au 1er janvier 2021. Cette activité représente 87 % des établissements sans salarié de la Branche en région comme en France.

Le nombre d'établissements employeurs a continué à croître au cours de l'année 2021, alors que nous étions encore dans des périodes de restrictions suite à la crise sanitaire.

Après +1% en 2020, la progression est de +4% en 2021, soit 135 établissements de plus.

Cette évolution se situe au niveau du transport routier de marchandises dans l'activité du transport de fret interurbain (4941A, +7% soit plus 55 établissements), le transport de fret de proximité (4941B, +5% soit 56 établissements) ainsi que les activités auxiliaires de transport en messagerie / fret express (5227A, +7% soit 14 établissements) et affrètement / organisation des transports (5229B, +9% soit 10 établissements).

En 2021, c'est encore le territoire Occitanie Méditerranée qui a eu la plus forte évolution d'établissements (+5% soit 76 établissements de plus contre +3% côté Occitanie Pyrénées, soit 60 établissements de plus).

Les établissements sans salarié continuent de progresser : +26% en 2021 (soit 1800 établissements de plus), après +29 % en 2020.

Les établissements des activités du transport routier de fret de marchandises ont augmenté de 11% (183 établissements de plus, mais c'est encore une fois de plus les établissements relevant de l'activité « autres activités de poste et de courrier » qui ont fait croître considérablement le nombre d'établissements sans salarié dans la branche.

Ce sont près de 1 600 établissements indépendants de plus sous ce code d'activité, soit une hausse de 38%. Il semblerait que cette progression se contracte toutefois puisque nous étions sur une progression de +50% au 1 janvier 2020.

Ce développement est dû à la classification dans cette catégorie 5320Z, des services de livraison à domicile, des activités de courriers urbains et taxis marchandises, les livraisons des pizzas chaudes sans fabrication et les transports de repas pour compte de tiers.

Ainsi entre 2016 et 2021, leur nombre a été multiplié par 15 en région Occitanie. Ils sont désormais 5 800 contre 370 en 2016 et représentent à eux seuls 66% des établissements sans salarié (contre 61% l'an passé).

1. Créations d'établissements enregistrées au cours de l'année 2021

	2021	Evolution 2020/2021
TRM (avec NAF 5320Z)	6 741	+44%
TRM (sans NAF 5320Z)	412	+50%
TRV	10	-29%
DEM	26	+18%
LOC	15	+187%
AUX	24	+23%
PRL	11	+49%
TRS	10	-23%
Total	6 837	+43%

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

En 2021, plus de 6 800 établissements se sont créés en région dans la branche.

Les créations sur l'année 2021 ont progressé de 43% (après +25% en 2020), mais encore une fois de plus portées par le code d'activité 5320Z « autres activités de poste et courriers » correspondant au développement du marché des livraisons alimentaires type Uber Eats, Just Eat, Deliveroo, et des livraisons non alimentaires à domicile avec des courriers à vélo ou scooter.

99% des créations d'établissements se situent aujourd'hui dans l'activité marchandises au sens large, dont 92% de ces créations concernent le code NAF 5320Z. La quasi majorité de ces créations sont le fait de micro entrepreneurs.

2. Défaillances d'entreprises constatées au cours de l'année 2021

2021	Marchandises	Voyageurs	Sanitaire	Branche
Entreprises avec salariés	112	16	14	142
Evolution 2020/2021	96%	220%	56%	99%
Entreprises sans salariés	1 134	15	4	1 153
Evolution 2020/2021	814%	650%	100%	815%
Non déterminé	1 225	4	1	1 230
Evolution 2020/2021	551%	30%	100%	551%
Total	2 471	35	19	2 525

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

Définition : Les défaillances d'entreprises regroupent les événements faisant l'objet d'un enregistrement au BODACC (fond cédé, scission, fusion, absorption, cessation d'activité, dissolution avec ou sans liquidation, plan de cession totale, redressement judiciaire, liquidation judiciaire...)

Le nombre de défaillances d'entreprises est reparti à la hausse au cours de l'année 2021.

On compte plus de 2 500 défaillances d'entreprises en 2021 dans la Branche, dont 98% dans l'activité marchandises au sens large, notamment avec des défaillances très fortes dans la catégorie des employeurs indépendants sans salarié et sous le même code NAF 5320Z que pour les créations.

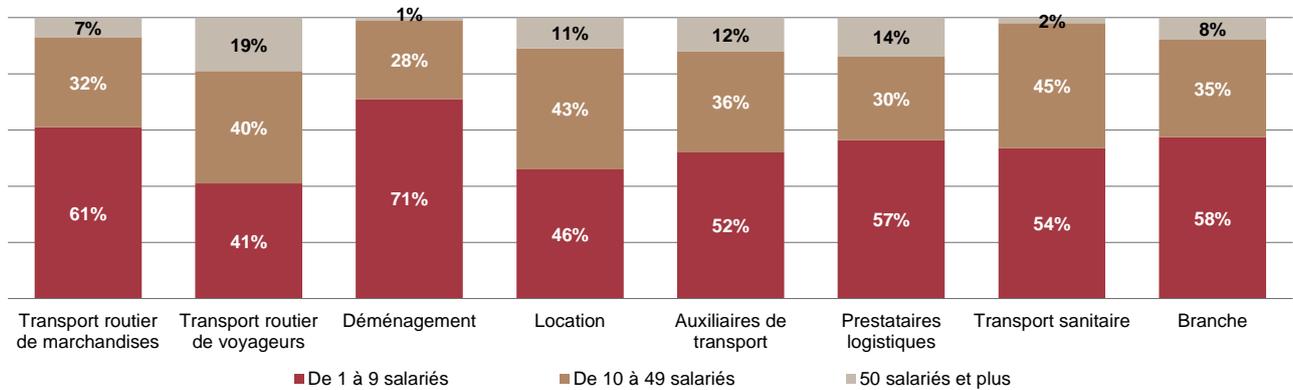
Les défaillances ont également augmenté par rapport à 2020 en transport de voyageurs et transport sanitaire, conséquence directe des difficultés liées à la période de crise sanitaire.

Plus de 1 300 personnes ont été concernées par les défaillances, mais leur nombre a cependant chuté par rapport de 2020 (-22%).

Les causes des défaillances sont principalement dues aux cessations d'activité pour 98% d'entre elles (soit 10 points de plus qu'en 2020 et toujours en lien avec le code NAF 5320Z), puis dues aux liquidations judiciaires (soit 1,6% des défaillances) et aux redressements judiciaires (soit 0,4% des défaillances).

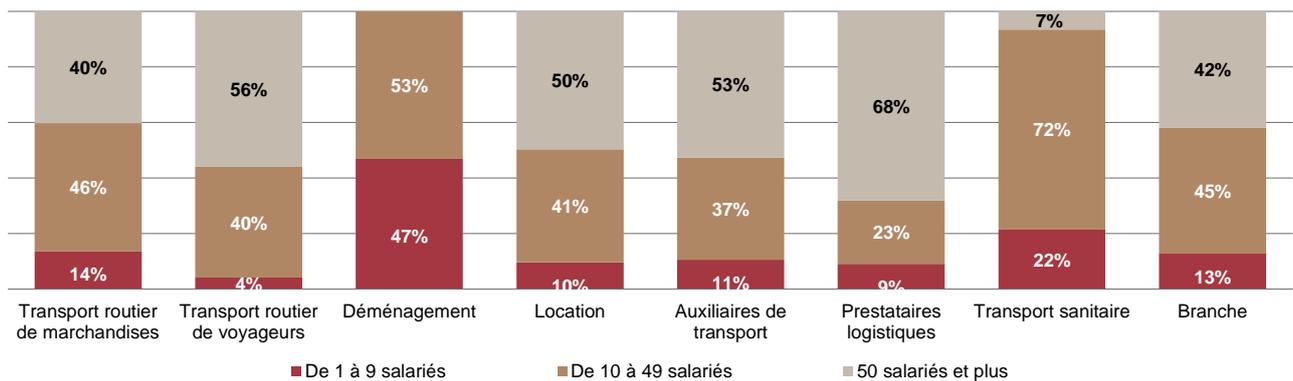
Les caractéristiques des employeurs

Etablissements employeurs par activité et classe de taille au 31 décembre 2021



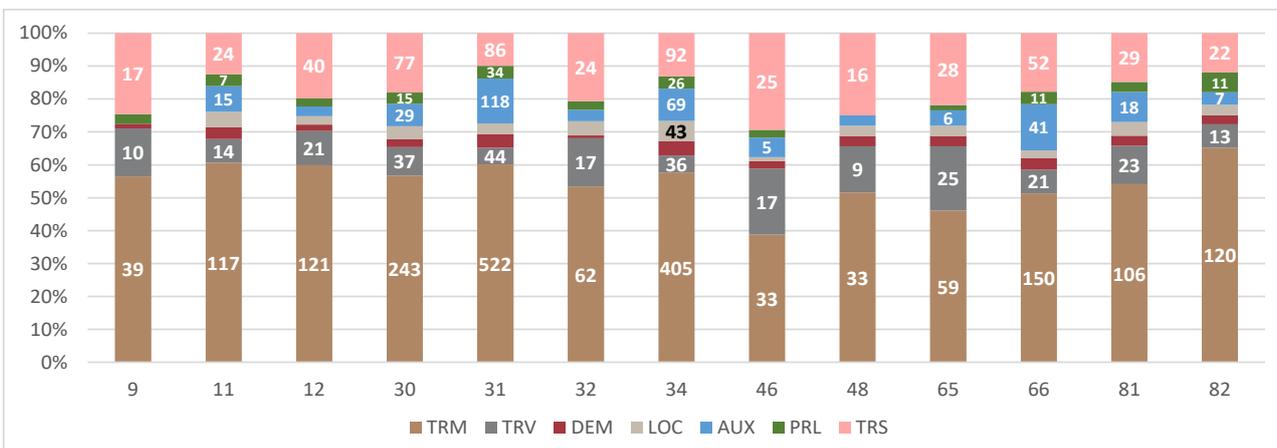
Source : URSSAF Caisse Nationale, Données ajustées au champ conventionnel
Lecture : Au 31 décembre 2021, 71% des établissements du Déménagement emploient de 1 à 9 salariés.

Effectifs salariés par activité et taille d'établissement au 31 décembre 2021



Source : URSSAF Caisse Nationale, Données ajustées au champ conventionnel
Lecture : 72% des salariés du Transport sanitaire sont employés dans des établissements de 10 à 49 salariés, 56% des salariés du Transport routier de voyageurs sont employés dans des établissements de 50 salariés et +

Répartition des établissements employeurs par département et par activité au 31 décembre 2021

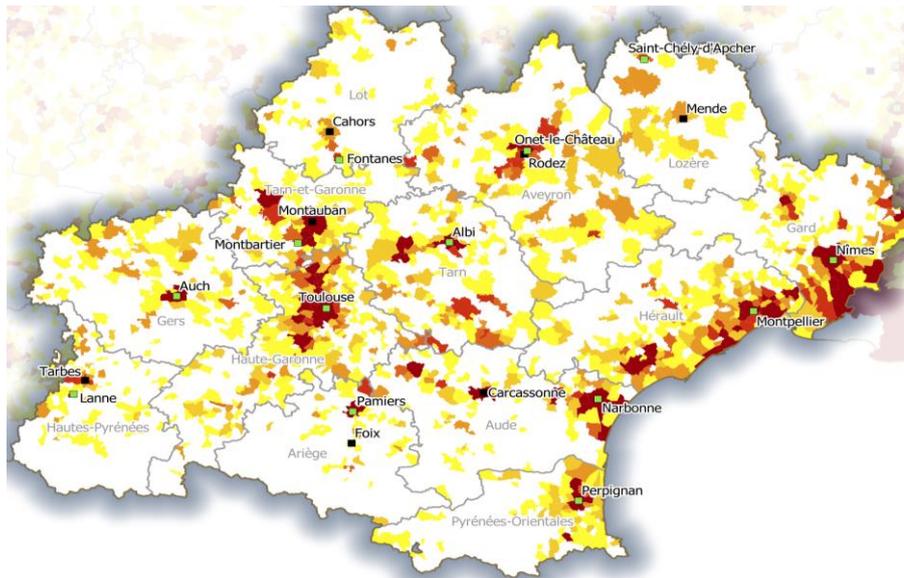


Source : URSSAF Caisse Nationale, Données ajustées au champ conventionnel
Lecture : 65% des établissements du département du Tarn et Garonne(82) sont dans l'activité transport routier de marchandises. 29% des établissements du Lot(46) sont dans l'activité transport sanitaire.

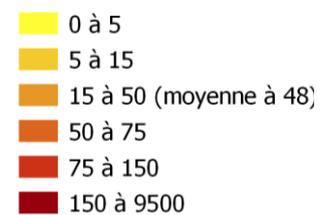
La localisation des emplois

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2021, en région

Activités Marchandises

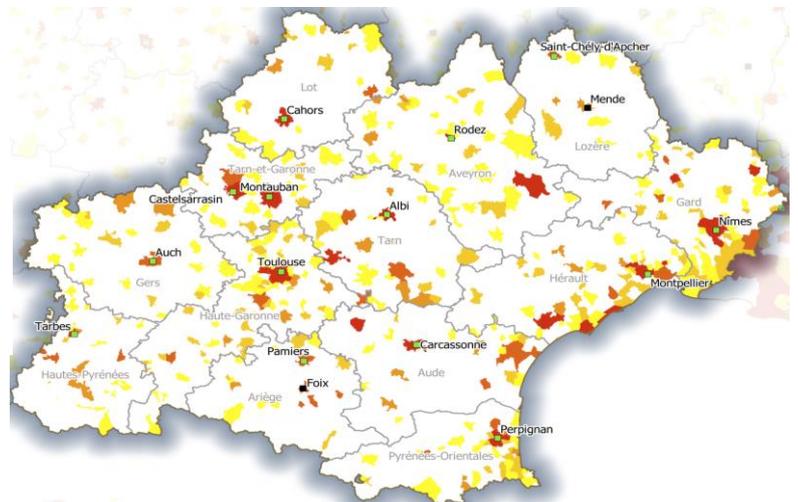


Salariés par commune (MAR)

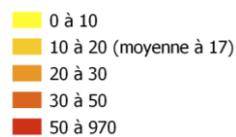


Transport Sanitaire

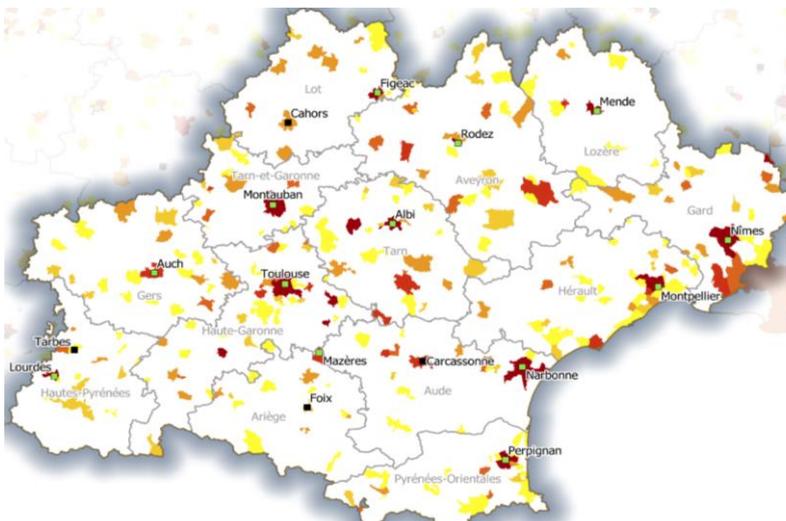
Source : Urssaf Caisse Nationale, Données ajustées au champ conventionnel



Salariés par commune (TRS)



Transport Voyageurs



Salariés par commune (TRV)



Les effectifs salariés

60 738 salariés au 31 décembre 2021 dans la Branche en région Occitanie.

Effectifs salariés par activité au 31 décembre 2021

	Effectifs en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	31 445	52%	54%
Transport routier de voyageurs	9 122	15%	13%
Déménagement	858	1%	1%
Location	2 559	4%	3%
Auxiliaires de transport	6 495	11%	14%
Prestataires logistiques	3 803	6%	7%
Transport sanitaire	6 457	11%	8%
Ensemble de la branche	60 738	100%	100%

Source : URSSAF Caisse Nationale, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Les Transports routiers de voyageurs emploient 9 122 salariés en région au 31 décembre 2021. Cette activité représente 15% des effectifs de la Branche, contre 13% France entière.

Effectifs salariés par famille professionnelle au 31 décembre 2021

	Effectifs en région	% en région	% en France
Conduite	42 126	69%	68%
Exploitation Transport	4 329	7%	7%
Logistique – Manutention - Magasinage	7 433	12%	13%
Direction	1 500	2%	2%
Gestion	2 996	5%	5%
Ventes-Achats	776	1%	1%
Maintenance	1 069	2%	2%
Interprofessionnel	509	1%	1%
Ensemble des métiers	60 738	100%	100%

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 42 126 salariés exercent leur activité dans les métiers de la Conduite en région au 31 décembre 2021. Cette famille de métiers représente 69% des effectifs de la Branche, contre 68% France entière.

Effectifs salariés par famille professionnelle et taux de féminisation au 31 décembre 2021

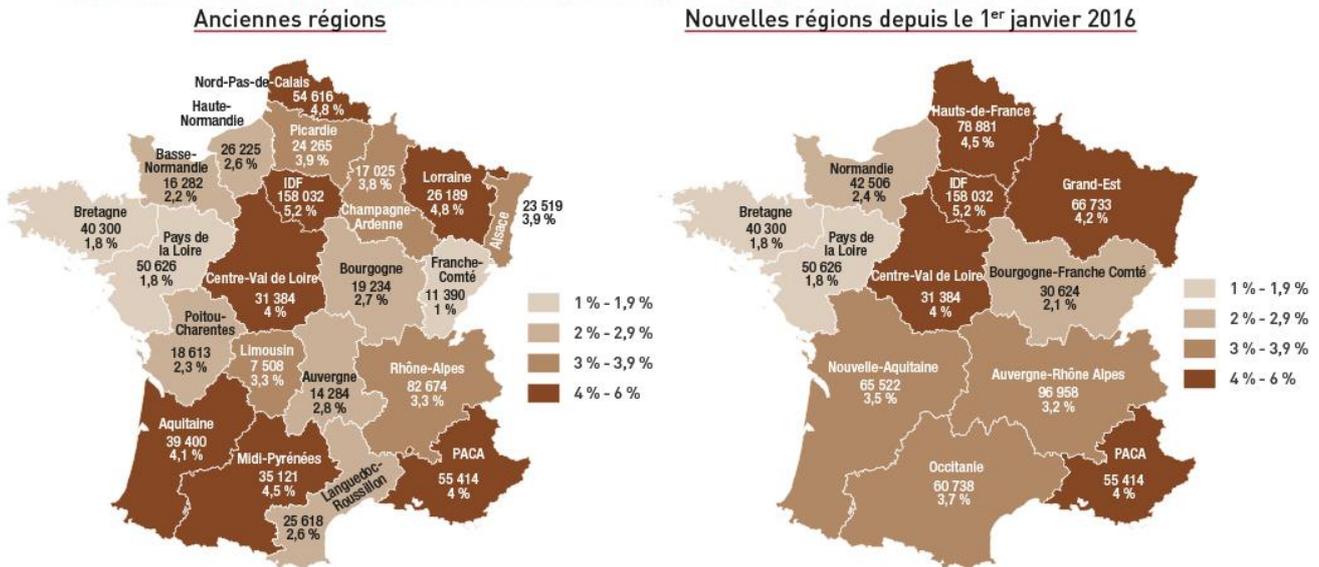
	Effectifs en région	Taux de féminisation	% en France
Conduite	42 126	10%	10%
Exploitation Transport	4 329	33%	38%
Logistique – Manutention - Magasinage	7 433	17%	21%
Direction	1 500	26%	24%
Gestion	2 996	79%	77%
Ventes-Achats	776	58%	58%
Maintenance	1 069	4%	5%
Interprofessionnel	509	86%	72%
Ensemble des métiers	60 738	18%	18%

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 18% de femmes occupent un emploi salarié dans la Branche en région au 31 décembre 2021 et 10% d'entre elles sont conductrices. Cette proportion est également similaire sur le territoire national.

Répartition de l'emploi salarié de la Branche par région et évolution en 2021

Répartition de l'emploi salarié de la Branche par région et évolution en 2021

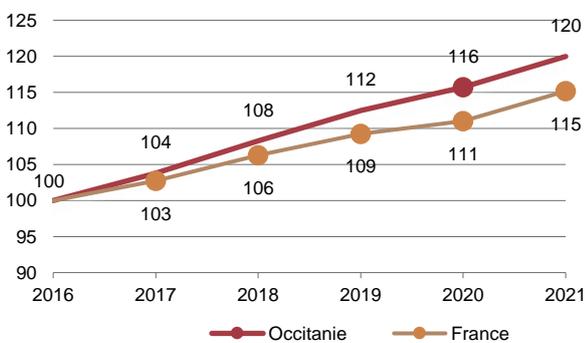


Source : Urssaf Caisse nationale
Données ajustées au champ conventionnel

Toutes les régions de France ont progressé en effectif au cours de l'année 2021. Cette croissance a été cependant plus marquée dans les Hauts de France (+4,3%, grâce au territoire du Nord Pas de Calais +4.6%), en Ile de France (+5%) et en Grand Est (+4,3%, grâce au territoire de la Lorraine (+4,5%).

En région Occitanie, c'est l'ancien territoire Midi-Pyrénées qui a enregistré la plus forte croissance (avec +4,3% de salariés soit 1 525, contre +2,5% côté ancien territoire Languedoc Roussillon soit 643 salariés).

1. Evolution des effectifs salariés (base 100 en 2016)



Source : Urssaf Caisse Nationale, Données ajustées au champ conventionnel

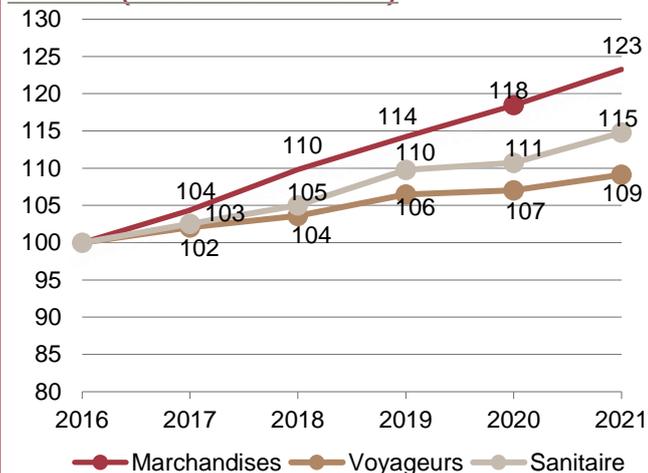
L'effectif salarié a progressé de +3,6% (après +2.8% en 2020), représentant plus de 2 100 emplois créés en un an. Cette croissance est la plus forte enregistrée depuis 2017 où nous étions à +4,3% d'effectifs.

Au plan national, les effectifs ont aussi progressé de +3,7% en 2021, après une hausse de +1,6% en 2020.

En 5 ans, les effectifs ont progressé plus vite en région Occitanie qu'au plan national (+20% contre + 15%).

Ce sont plus de 10 000 salariés qui ont intégré la Branche des transports routiers et des activités auxiliaires en région Occitanie.

2. Evolution des effectifs de la branche par activité (base 100 en 2016)



Source : Urssaf Caisse Nationale, Données ajustées au champ conventionnel

En 2021, l'évolution des effectifs de la branche a profité à l'ensemble des grands secteurs d'activité, y compris en transport routier de voyageurs et transport sanitaire, pour lesquels l'année 2020 avait très impacté leur activité suite aux périodes de confinement :

- +4% dans l'activité marchandises
- +1,9% en transport routier de voyageurs
- +3,6% en transport sanitaire

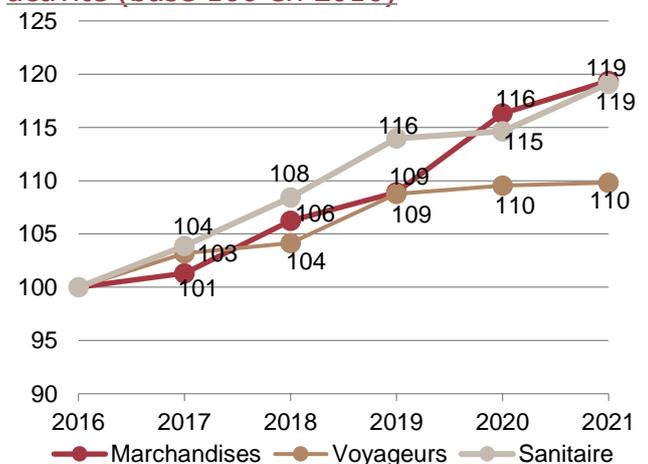
Dans l'activité marchandises, le transport routier de marchandises a été le secteur d'activité le plus porteur d'emplois avec une progression des effectifs de plus 1 300 salariés, avec toujours un évolution plus forte sur l'activité fret de proximité 4941B (+5% soit +700 salariés contre +3,5% sur l'activité transport de fret interurbain).

Le secteur du déménagement a eu également une évolution de ses salariés de +16%, soit une centaine de salariés en plus.

En 5 ans, on constate une croissance des effectifs de 23% dans l'activité marchandises (soit 8 500 salariés de plus), 15% en transport sanitaire (soit 830 salariés de plus) et 9% en transport routier de voyageurs (soit + 760 salariés).

Augmentation de 2% du nombre de conducteurs sur 2021

3. Evolution des effectifs de conducteurs par activité (base 100 en 2016)



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Cette augmentation du nombre de conducteurs représente un volume de plus de 900 postes dans la Branche en un an.

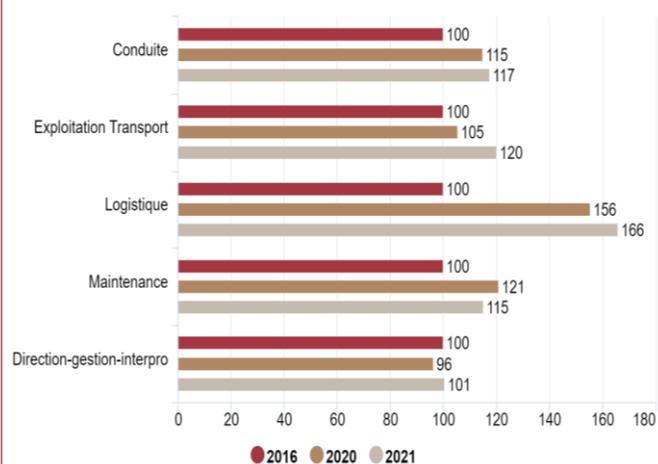
Cette progression s'est cependant fortement contractée, puisque nous avons le double de créations de postes de conduite sur 2020.

La progression des effectifs de conduite en 2021 a été portée par l'activité des marchandises et du transport sanitaire, mais avec toutefois une évolution plus forte en transport sanitaire (+4% de conducteurs en un an) contre +3% dans l'activité marchandises.

Les effectifs de conduite en transport routier de voyageurs ont réussi à se maintenir sur l'année.

En 5 ans, ce sont au final plus de 4 600 postes de conduite créés dans l'activité marchandises, 940 en transport sanitaire et 680 en transport routier de voyageurs.

4. Evolution des effectifs de la branche par famille de métiers (base 100 en 2016)



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La famille professionnelle conduite concentre 69% des effectifs de la branche en région Occitanie. C'est cependant un point de moins comparé en 2020.

Cette famille totalise dorénavant 42 126 conducteurs.

C'est surtout la famille logistique/manutention qui a progressé le plus en 5 ans pour représenter aujourd'hui 12% des effectifs (soit plus de 7 400 salariés).

En un an, cette famille a vu une progression de ses effectifs de 6,7% (soit plus de 460 salariés).

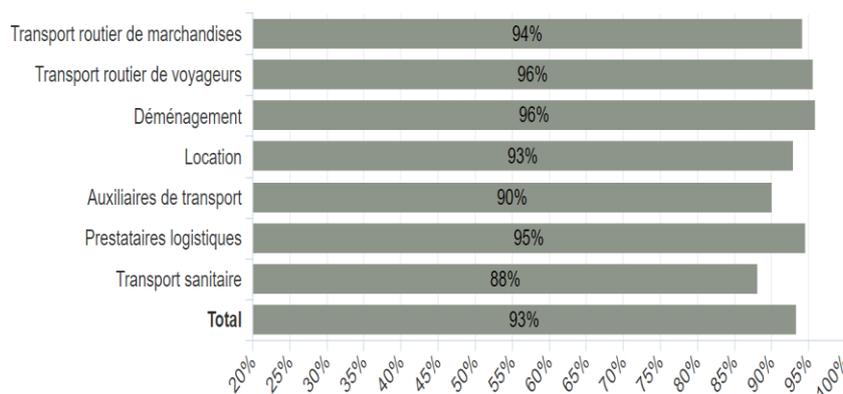
Enfin c'est au niveau de la famille exploitation transport que l'on constate en 2021 une plus forte progression des effectifs (+14% soit plus de 500 salariés).

A l'inverse, la famille maintenance voit encore ses effectifs diminuer (-5%) soit une perte d'une cinquantaine de salariés, alors que les besoins des entreprises restent importants.

Les caractéristiques des emplois

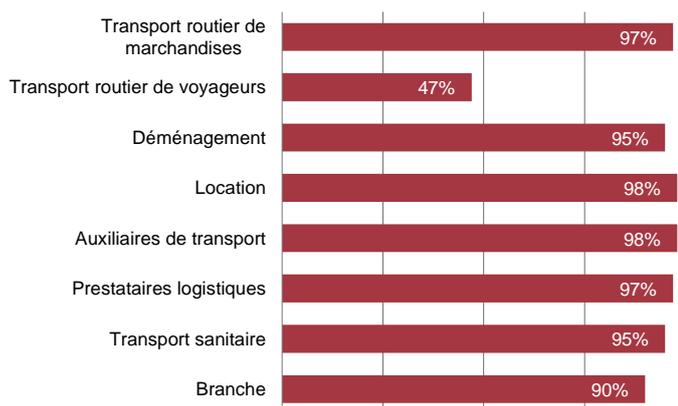


Part des salariés en Contrat à Durée Indéterminée au 31 décembre 2021



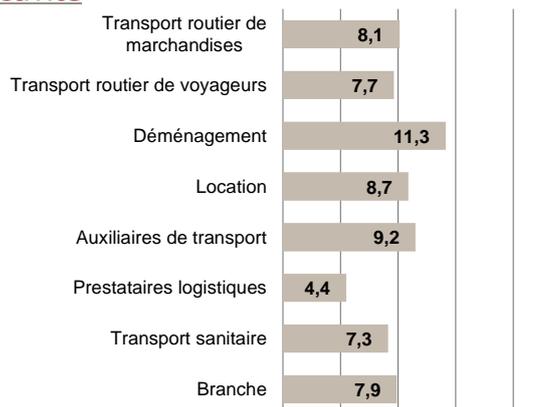
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel
 Lecture : : 96 % des salariés du Transport routier de Voyageurs en poste au 31 décembre 2021 travaillent en CDI.

Part des salariés à temps complet au 31 décembre 2021



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel
 Lecture : : 98 % des salariés des Auxiliaires de transport en poste au 31 décembre 2021 sont employés à temps complet. Seuls 47% des salariés en transport routier de voyageurs travaillent à temps complet contre 40% en 2020 .

Ancienneté moyenne dans l'établissement au 31 décembre 2021 (en années) par secteur d'activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel
 Lecture : Les salariés du Déménagement sont présents, en moyenne, 11 ans et 3 mois dans le même établissement. C'est la plus forte ancienneté de la Branche.

L'ancienneté moyenne au sein d'un même établissement est de **8 ans** en 2021

Evolution de l'ancienneté moyenne dans l'établissement par secteur d'activité (en années)



	Marchandises (hors dem)	DEM	TRV	TRS	TOTAL
2011	8,6	8,4	7,9	7	8,3
2016	8,7	8,9	7,9	8	8,5
2020	8,5	10	7,1	7,3	8,2
2021	8	11,3	7,7	7,3	7,9

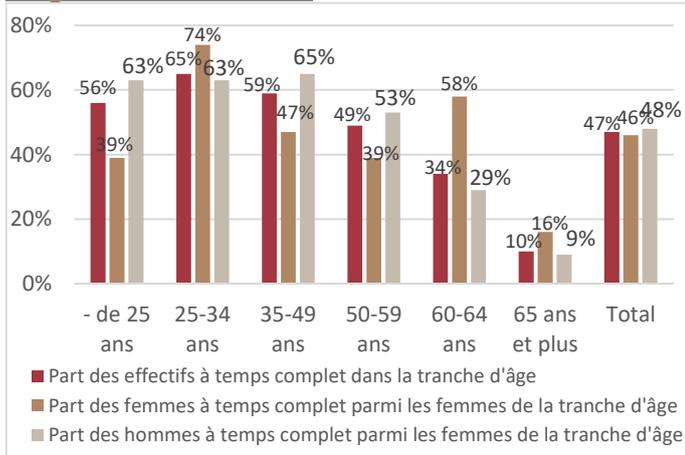
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Dans la branche, un salarié passe en moyenne 8 ans dans le même établissement.

Cette ancienneté a tendance à se réduire depuis 2016, où elle était de 8 ans et demi.

Dans le secteur du déménagement, l'ancienneté moyenne est la plus élevée, soit plus de 11 ans et elle progresse régulièrement depuis 5 ans, preuve que si ce secteur peine à recruter, une fois que les salariés y travaillent, ils y trouvent un certain équilibre.

Part des effectifs à temps complet dans le Transport Routier de Voyageurs par tranche d'âge et selon le sexe



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En 2021, la part des effectifs à temps complet dans le transport routier de voyageurs est de 47%, soit 7 points de mieux qu'en 2020.

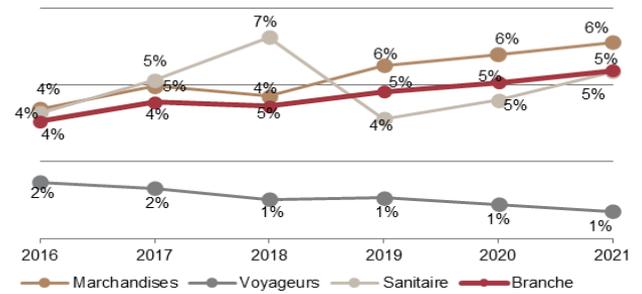
Néanmoins, il apparaît clairement que la part des salariés à temps complet décroît de façon régulière avec l'âge, et ceci quel que soit le genre.

Par ailleurs, la part des femmes à temps complet est bien moindre que celle des hommes jusqu'à l'âge légal de départ à la retraite, sauf sur la tranche d'âge des 25/34 ans où elles y sont plus nombreuses.

Par contre, à partir de la tranche des 60/64 ans, c'est l'inverse qui se produit : les femmes à temps complet y sont plus nombreuses que les hommes.

En 2021, la part des jeunes de moins de 25 ans est de **5%** dans la branche en Occitanie.

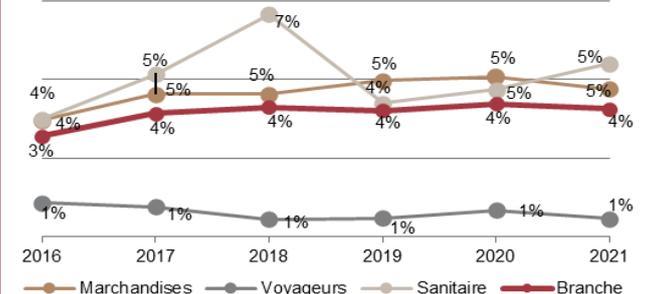
1. Part des jeunes (- 25 ans) dans les effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Les jeunes de moins de 25 ans représentent un peu plus de 3 300 salariés dans la Branche, soit une progression de 12% en un an (+347 jeunes). Cette progression se retrouve aussi bien dans l'activité marchandises qu'en transport sanitaire, alors qu'en transport routier de voyageurs, on constate une baisse récurrente des jeunes de - 25 ans depuis 2 ans. Au niveau du transport sanitaire, les moins de 25 ans ont progressé plus fortement (+25% en un an) alors qu'en marchandises, cette progression n'a été que de 11%.

2. Part des jeunes (- 25 ans) employés dans les métiers de la conduite, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La hausse de jeunes de moins de 25 ans ne s'est pas traduite par une hausse essentiellement de jeunes conducteurs contrairement à ce que l'on pourrait penser, mais par une hausse au niveau d'autres métiers (comme sur la famille exploitation).

Au niveau de la conduite, on constate même une légère baisse de leur nombre en un an (-2%) sauf en transport sanitaire où ils ont progressé de 22%.

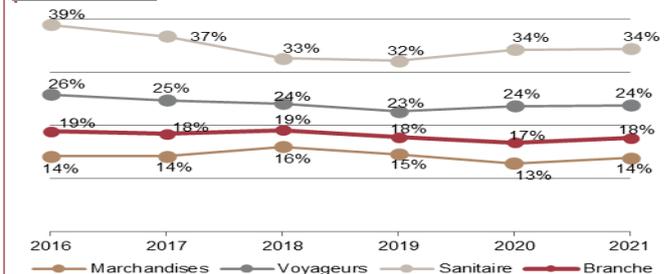
Les femmes représentent en 2021 **18%** des effectifs de la branche.

C'est 1 point de mieux qu'en 2020.

Le taux de féminisation reste encore faible par rapport à l'ensemble du reste de l'économie, même s'il a légèrement progressé sur 2021.

La branche compte dorénavant plus de 10 600 femmes salariées contre 9 800 en 2020 (hausse de plus de 800 femmes en un an)

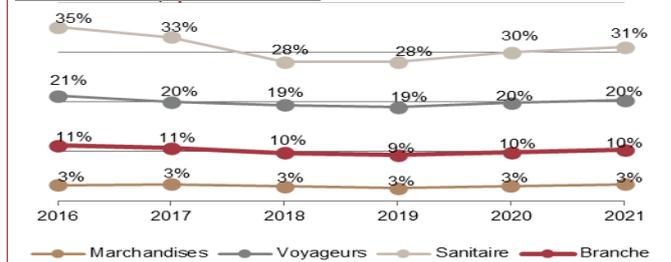
3. Part des femmes dans les effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Le taux de féminisation reste toujours plus élevé en transport sanitaire avec + de 34% d'effectifs féminins, puis en transport routier de voyageurs avec 24% d'emplois féminins. Même si cette part de femmes est nettement mieux que dans l'activité marchandises (14%), l'évolution sur les 5 dernières années montre une nette tendance à la baisse pour ces deux secteurs.

4. Part des femmes employées dans les métiers de la conduite, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

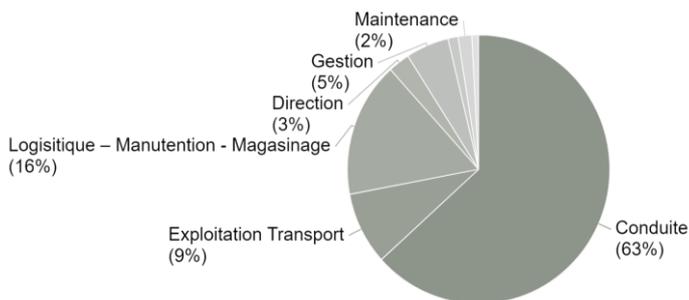
Dans la famille conduite, les femmes représentent 10% des effectifs de conduite, soit un peu plus de 4 300 conductrices dans la branche. C'est une progression de 7% de conductrices en un an, tendance à la hausse qui semble se poursuivre maintenant depuis 2 ans.

Alors que nous avons majoritairement plus de femmes conductrices en transport de voyageurs et en transport sanitaire, il est à souligner que la part des femmes dans l'activité marchandises (3%) a progressé de 17% en un an.

La typologie des métiers

Activités Marchandises

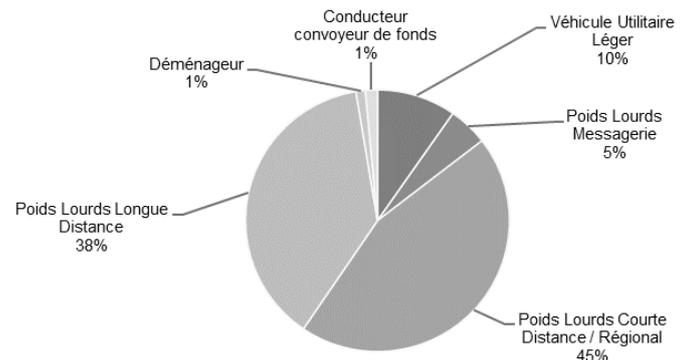
Effectifs salariés de l'Activité Marchandises par famille professionnelle au 31 décembre 2021



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Conduite représente 63 % des effectifs employés dans l'Activité Marchandises. Elle emploie 28 573 conducteurs au 31 décembre 2021, soit un peu plus de 700 conducteurs en un an, ce qui correspond à une hausse des effectifs de conducteurs de 3%, alors qu'en 2020, nous avions une hausse de 7% de conducteurs.

Répartition des effectifs de conducteurs dans l'Activité Marchandises par spécialité au 31 décembre 2021

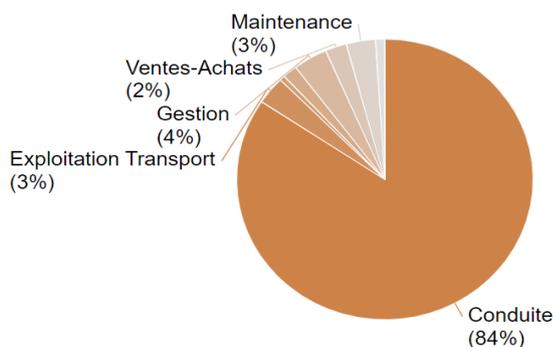


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 45% des conducteurs employés dans les activités Marchandises sont des conducteurs de Poids Lourds sur Courte Distance ou Régional.

Transport de Voyageurs

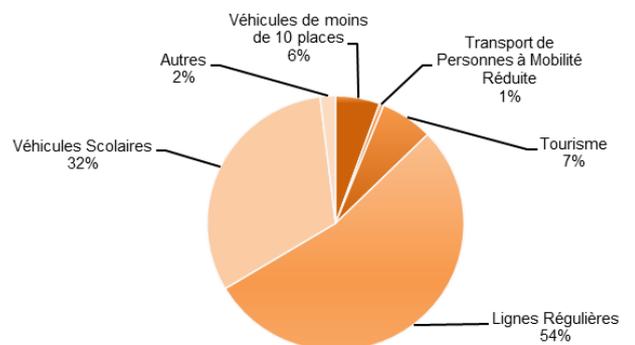
Effectifs salariés du Transport de Voyageurs par famille professionnelle au 31 décembre 2021



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Conduite représente 84% des effectifs employés dans le Transport de Voyageurs. Elle emploie près de 7 700 conducteurs au 31 décembre 2021.

Répartition des effectifs de conducteurs en Transport de Voyageurs par spécialité au 31 décembre 2021

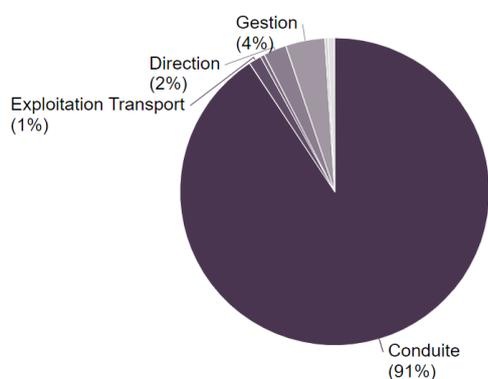


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 54% des conducteurs employés en TRV sont des conducteurs de lignes régulières.

Transport Sanitaire

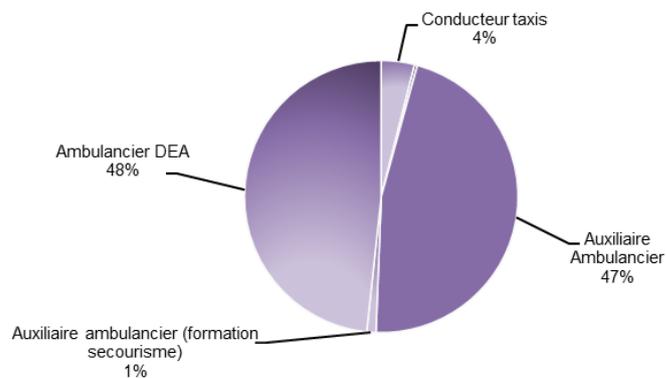
Effectifs salariés du Transport Sanitaire par famille professionnelle au 31 décembre 2021



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Conduite représente 91% des effectifs employés dans le Transport Sanitaire. Elle emploie plus de 5 800 personnes au 31 décembre 2021.

Répartition des effectifs de conducteurs en Transport Sanitaire par spécialité au 31 décembre 2021



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 48% des conducteurs employés dans le Transport Sanitaire sont des ambulanciers diplômés d'Etat.

La rémunération

Rémunération brute moyenne annuelle selon les secteurs d'activité en 2020 (en €)

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Ensemble Branche
Rémunération moyenne Brute	28 421	28 870	26 449	28 886	33 997	30 849	25 690	28 875
Hommes	28 398	28 958	26 286	28 809	33 600	30 958	25 750	28 821
Femmes	28 652	28 557	27 495	29 864	35 121	30 534	25 579	29 152
Rémunération moyenne Nette	22 246	22 372	21 366	22 641	26 152	23 853	20 355	22 552
Hommes	22 245	22 428	21 305	22 594	25 924	23 952	20 418	22 533
Femmes	22 278	22 168	21 758	23 202	26 801	23 567	20 241	22 651

Source : DSN INSEE - Données ajustées au champ conventionnel

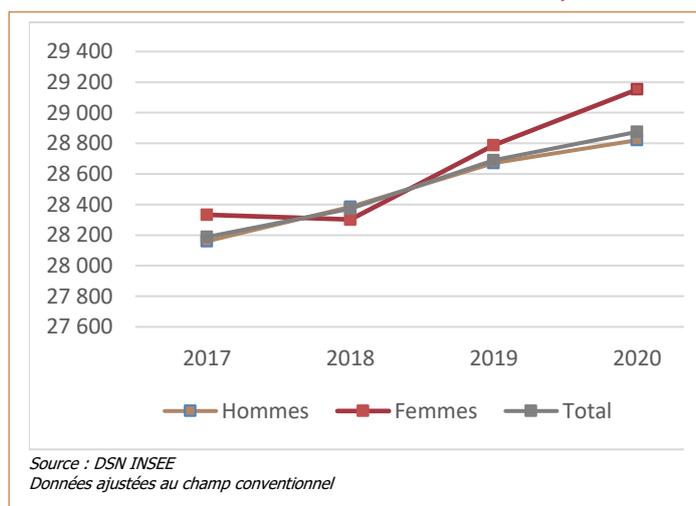
La rémunération comprend outre le salaire de base, les compléments légaux conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, des gratifications et avantages en nature. Les indemnités de rupture y sont incluses à partir d'un seuil pouvant atteindre deux fois le plafond annuel de la sécurité sociale.

En moyenne, un salarié de la branche conventionnelle des transports routiers a perçu en 2020, une rémunération brute en équivalent temps plein, de 28 875€ par an. Cette rémunération brute annuelle est nettement plus élevée pour un salarié relevant du secteur des auxiliaires de transport (33 997€) et des prestataires logistiques (30 849€).

A l'inverse, le transport sanitaire présente une rémunération moyenne brute plus faible dans la branche (25 690€, soit 12% plus basse que pour l'ensemble de la Branche).

Enfin, la rémunération moyenne annuelle brute chez les femmes est 1% supérieure à celle des hommes, due à la présence de femmes cadres plus nombreuses que pour les hommes.

Evolution de la rémunération brute moyenne annuelle par sexe (en €)



La rémunération brute moyenne d'un salarié en équivalent temps plein en 2020, a progressé de 0,6%.

Cette progression en 2020 a davantage profité aux femmes avec une hausse de +1,3% qu'aux hommes (+0,5%).

Rémunération brute moyenne par Professions et Catégories Sociales (PCS) en 2020(en €)

Conduite		Hommes	Femmes	Ensemble Branche
641a	Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)	28 312	25 615	28 210
643a	Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)	22 741	22 184	22 740
641b	Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)	27 473	26 582	27 295
526e	Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)	25 120	24 653	24 972
Logistique -manutention-magasinage				
653a	Magasiniers qualifiés	27 445	24 798	26 589
652a	Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	26 858	24 691	26 788
487a	Responsables d'entrepôt, de magasinage	39 213	36 801	36 747
487b	Responsable du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	36 623	30 454	35 192
676a	Manutentionnaires non qualifiés	25 878	27 679	25 326
676c	Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	26 118	25 007	25 793
676b	Déménageurs (hors chauffeurs déménageurs), non qualifiés	S	S	22 937
Exploitation				
389a	Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	59 043	51 946	57 405
466b	Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)	36 485	36 302	36 416
466c	Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)	36 750	35 965	36 890
546c	Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	29 912	28 634	29 250
655a	Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	29 717	29 989	28 728
676d	Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	25 963	21 895	27 100

Source : DSN INSEE

Note : La lettre S correspond à secret statistique pour lequel l'URSSAF n'a pas communiqué les informations car cela concerne trop peu de salariés

Les rémunérations moyennes par Professions et Catégories Sociales, sont ici données sur le périmètre des entreprises relevant de la convention collective des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Les ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports sont ceux dont la rémunération moyenne annuelle brute en équivalent temps plein est la plus élevée (57 405€).

Pour les métiers de la conduite, les salariés les mieux rémunérés sont les conducteurs routiers et grands routiers avec en moyenne 28 210€ brut par an.

Cependant, ce chiffres est à nuancer avec le temps de travail moyen des conducteurs routiers. En effet en 2021, la durée hebdomadaire moyenne de service des conducteurs de poids lourds salariés du secteur du transport routier de marchandises est de 45 heures et 44 minutes, en hausse de 18 minutes par rapport à 2020, et près de 6 conducteurs grands routiers sur dix, effectuent un service hebdomadaire de 48 heures ou plus. (Source Datalab 22/11/22).

Rémunération brute moyenne par contrat de travail en 2020 (en €)

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Ensemble Branche
CDI	28 735	29 098	27 987	29 196	34 654	31 184	25 853	29 242
Hommes	28 561	29 162	27 811	29 121	34 171	31 280	25 897	29 084
Femmes	29 160	28 890	28 534	30 385	36 022	30 857	25 771	29 673
CDD	23 651	26 134	22 375	23 074	24 983	26 417	23 210	23 881
Hommes	23 760	26 022	22 485	23 615	24 342	25 864	23 129	23 871
Femmes	22 745	26 524	23 418	20 228	27 180	27 904	23 198	24 133

Source : DSN INSEE Données ajustées au champ conventionnel

En moyenne, les salariés en contrat de travail à durée indéterminée dans la branche ont perçu en 2020, une rémunération brute annuelle 1,2 fois supérieure à celle des contrats de travail à durée déterminée.

Les femmes perçoivent une rémunération supérieure à celle des hommes, quelque soit le type de contrat de travail .

Rémunération brute moyenne par durée de travail en 2020 (en €)

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Ensemble Branche
Temps complet	28 426	30 865	26 740	28 852	33 631	30 819	25 555	28 978
Hommes	28 275	30 787	26 516	30 827	33 139	30 959	25 608	28 840
Femmes	28 630	31 154	28 376	29 089	35 027	30 357	25 453	29 445
Temps partiel	25 742	25 674	24 782	S	31 938	32 093	24 805	25 986
Hommes	25 020	26 733	S	S	28 238	S	24 951	26 144
Femmes	26 912	26 303	S	S	27 780	S	24 835	26 207

Source : DSN INSEE Données ajustées au champ conventionnel

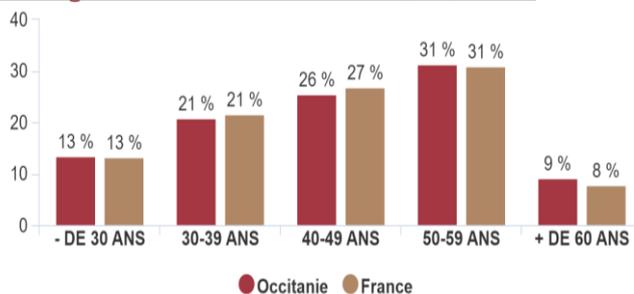
Les salariés à temps complet ont une rémunération brute en équivalent temps plein 1,1 fois supérieure aux salariés à temps partiel.

A noter que chez les prestataires logistiques, ce sont les salariés à temps partiel qui ont une rémunération brute supérieure à celle des salariés à temps complet de +4%.

La démographie

34% des salariés de la branche ont moins de 40 ans en région Occitanie.

1. Structure par tranches d'âges des salariés en région et en France au 31/12/2021

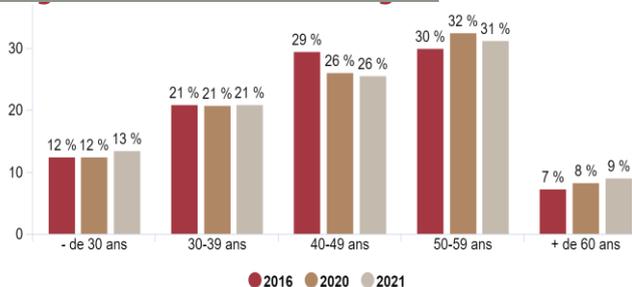


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

France entière, les salariés de moins de 40 ans sont aussi nombreux qu'en région Occitanie et représentent 34% des effectifs.

Les plus de 50 ans représentent quant à eux 40% des effectifs. Ils ont même progressé d'un point de plus sur la tranche d'âge des +60 ans, et plus précisément même sur la tranche d'âge des 60/64 ans de plus de 26% (soit 800 salariés de plus).

2. Evolution de la structure par tranches d'âges des salariés de la région



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Globalement la structure de l'âge des salariés varie peu sur les 5 dernières années.

On peut toutefois constater quelques variations sur la tranche d'âge des 40/49 ans où l'on a une baisse d'effectifs de 3 points (26% en 2021 contre 29% en 2016) mais avec une certaine stabilité depuis 2 ans. Les effectifs les plus nombreux sont dans la tranche d'âge des 50/59 ans avec 31% de salariés et on observe enfin une progression régulière des + de 60 ans de 47% en 5 ans pour représenter près de 5 500 salariés.

Il y a par contre une très légère baisse des + de 65 ans entre 2020 et 2021 (-11%) qui est une des conséquences du COVID et plus particulièrement en transport de voyageurs pour lequel sur cette tranche, l'âge des salariés de ce secteur est plus élevé que dans les autres secteurs de la branche.

En 2021, l'âge moyen des salariés de la branche est de 44 ans et demi

3. Age moyen des salariés de la branche, par activité

	2016	2020	2021
Marchandises	43,63	43,85	43,65
Voyageurs	49,99	51,91	51,49
Sanitaire	41,20	42,58	42,51
Branche	44,41	44,96	44,71

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

L'âge moyen des salariés semble s'être stabilisé entre 2021 et 2020. Il est plus bas en transport sanitaire (moins de 43 ans) tandis qu'il est de 51 ans et demi en transport de voyageurs. L'élévation de l'âge moyen dans ce secteur relève d'une présence non négligeable de conducteurs en transport scolaire ayant plus de 65 ans pour 12 % d'entre eux.

Il est à noter cette année encore que l'âge moyen des salariés en transport de voyageurs est plus prononcé côté Occitanie Pyrénées (52 ans et 8 mois contre 49 ans côté Occitanie Méditerranée), alors que dans l'activité marchandises c'est l'inverse : les salariés sont plus âgés côté Occitanie Méditerranée, 44 ans contre 43 ans côté Occitanie Pyrénées.

4. Age moyen des salariés de la branche, par famille de métiers

	2016	2020	2021
Conduite en marchandises	44,35	44,67	44,91
Conduite en voyageurs	51,01	52,89	52,41
Conduite en sanitaire	40,84	42,33	42,32
Exploitation transport	42,13	41,78	40,75
Logistique	38,70	40,08	39,17
Autre	45,39	46,04	45,75

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Au niveau de la famille conduite, l'âge moyen des conducteurs est de 46 ans. Stabilité cette année.

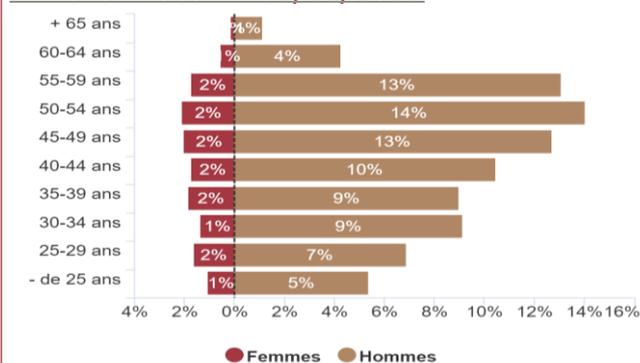
L'âge moyen des conducteurs est comme d'habitude plus élevé en transport de voyageurs (52 ans), alors qu'il est plus jeune en transport sanitaire (42 ans). Cependant, les conducteurs salariés en transport de voyageurs sont ici aussi plus âgés en moyenne côté Occitanie Pyrénées (54 ans) contre 49 ans et 8 mois côté Occitanie Méditerranée.

Enfin, ceux dans l'activité marchandises et transport sanitaire sont légèrement plus âgés côté Occitanie Méditerranée (45 ans en marchandises et 43 ans et demi en sanitaire contre côté Occitanie Pyrénées 44 ans et demi en marchandises et 41 ans en transport sanitaire)

Au niveau de la famille exploitation et logistique, l'âge moyen est de 40 ans et demi et 39 ans. Il semblerait que l'âge moyen dans ces 2 familles ait légèrement diminué suite à l'entrée plus fortes de jeunes.

La pyramide des âges par grand secteur d'activité permet de montrer quelques différences :

5. Pyramide des âges dans les activités marchandises au 31/12/2021



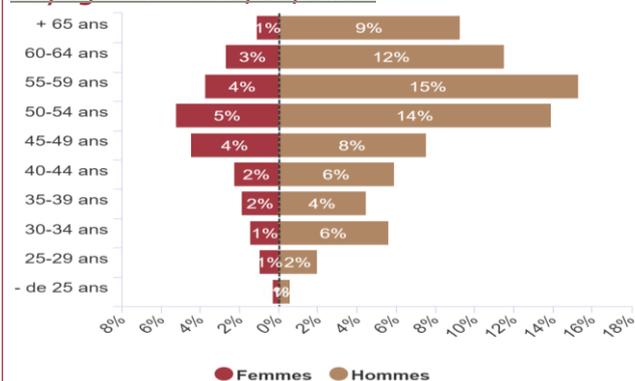
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Dans l'activité marchandises au sens large, le plus grand nombre de salariés se situe dans la tranche d'âge des 45/59 ans pour 46% d'entre eux. Cependant en perte de 2 points comparé à 2020.

Les moins de 40 ans ont légèrement progressé de un point pour passer à 36 % des effectifs en 2021 et ceci grâce à une progression des salariés dans la tranche d'âge des 25/29 ans de +2 points par rapport à 2020.

Cependant sur la même période, la tranche d'âge des 60/64 ans progresse également de 34% soit plus de 500 salariés en plus. Après 60 ans, seuls les hommes sont plus nombreux (5% contre 1% de femmes).

6. Pyramide des âges dans le transport de voyageurs au 31/12/2021



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En transport routier de voyageurs :

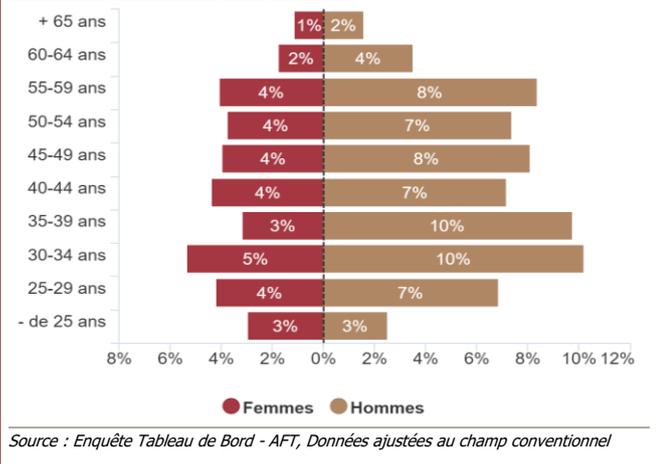
-les moins de 40 ans restent stables à 17% des effectifs du secteur

-les plus de 40 ans sont 83 % (1 point de + qu'en 2020) et en constante évolution depuis 3 ans,

-les plus de 60 ans représentent 25 % des salariés, soit 1 point de moins qu'en 2020 et plus précisément sur la tranche des +65 ans qui a perdu 23% de salariés,

-Enfin, les femmes sont bien plus nombreuses dans la tranche d'âge des 45/59 ans (13%) et après 60 ans, 4% d'entre elles sont encore en activité contre 21% pour les hommes.

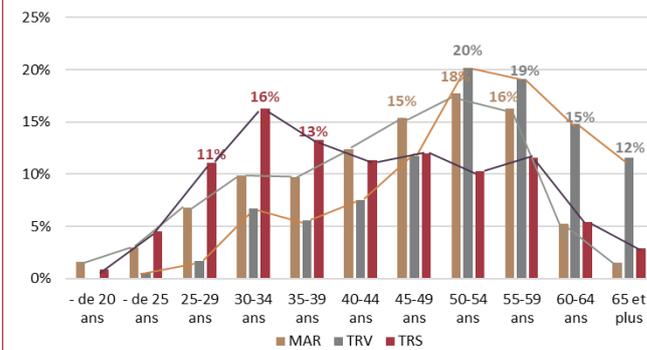
7. Pyramide des âges dans le transport sanitaire au 31/12/2021



En transport sanitaire :

- les moins de 40 ans représentent 45% des effectifs soit une progression de 3 points comparé à 2020, avec en plus une présence plus forte des femmes sur cette même tranche d'âge (15%)
- les plus de 40 ans sont 55% soit 2 points de moins en un an
- les plus de 60 ans sont nettement moins nombreux que dans les 2 autres secteurs d'activité de la branche : 9%, mais cependant en augmentation sur la tranche d'âge des 60/64 ans
- les moins de 25 ans en progression sur 2021, occupent 6% des emplois du transport sanitaire.

8. Structure par âge dans la conduite en 2021



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La structure conduite s'est légèrement modifiée en un an.

- Dans l'activité marchandises, on constate une progression du nombre de salariés dans la tranche d'âge après 60 ans. Ils sont 7% en 2021 soit 2 points de plus qu'en 2020.

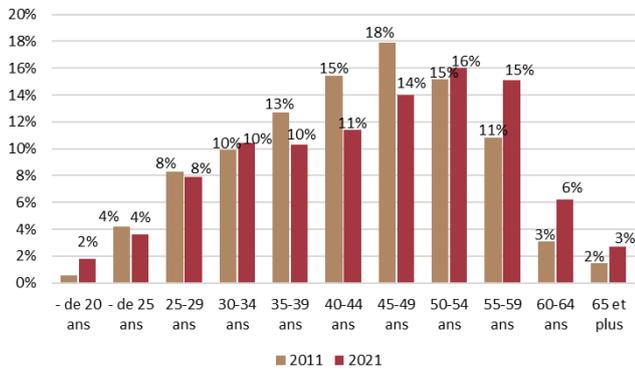
Les jeunes conducteurs de – de 25 ans ont augmenté et même plus spécifiquement les jeunes de moins de 20 ans. Ils ont été multipliés par 4 en un an pour représenter plus de 400 conducteurs dans la tranche des moins de 20 ans.

- En transport de voyageurs, les salariés de 65 ans et plus ont baissé, phénomène directement lié à la COVID et aux risques encourus qui ont poussé certains conducteurs à prendre définitivement leur retraite (ils sont 12% en 2021 contre 15% en 2020).

Les autres tranches d'âge n'ont pas vraiment bougé, sauf celle des 60/64 ans qui a progressé de 2 points comparé à 2020 (15% en 2021 contre 13% en 2020)

- En transport sanitaire, 72% des salariés conducteurs ont moins de 40 ans, ce qui est un point de mieux qu'en 2020.

9. Comparaison de la structure par âge de la Branche à 10 ans d'intervalle



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

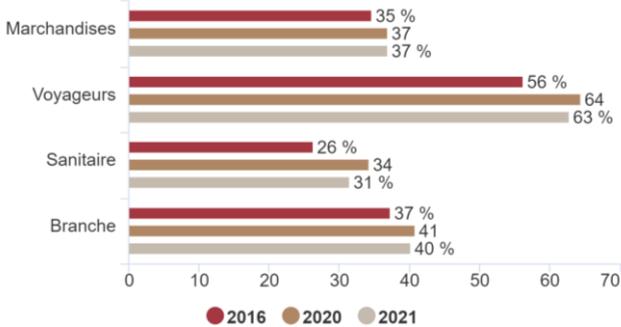
En 2021, 34% des salariés ont moins de 40 ans, soit 2 points de moins qu'en 2011.

La tranche des + de 40 ans s'est encore accentuée en 10 ans, notamment à partir de 50 ans.

Les effectifs au-delà de 50 ans sont 40% alors qu'ils étaient 31% 10 ans plus tôt, soit une augmentation de 9 points. Cette tranche d'âge des 50/59 ans comptabilise près de 19 000 salariés.

Les plus de 60 ans représentent aujourd'hui 9% des effectifs de la branche contre 5% en 2011, soit 2,6 fois plus nombreux en 10 ans.

10. Taux de renouvellement des effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel
 Définition : Le taux de renouvellement est égal à la part des salariés de plus de 50 ans dans l'effectif global. Plus ce taux augmente pour s'approcher des 100%, plus les employeurs sont susceptibles d'être confrontés à des enjeux forts de gestion et de remplacements de départs.

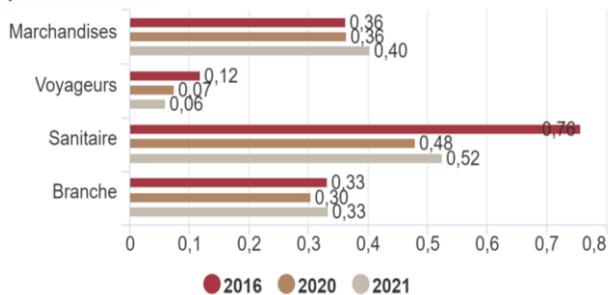
Le taux de renouvellement des effectifs de la branche en 2021 est de 40%.

Il a perdu un point comparé à 2020.

Ceci s'explique par le fait que dans les grands secteurs d'activité du transport de voyageurs et du transport sanitaire, on constate une baisse du nombre des plus de 50 ans. Cette situation correspond à un départ d'un certain nombre de salariés face au COVID.

Dans l'activité marchandises, leur nombre s'est stabilisé.

11. Taux de relève des effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel
 Définition : Le taux de relève est égal au nombre des salariés de moins de 30 ans rapporté au nombre de salariés de plus de 50 ans. Plus le taux de relève s'approche de 0, plus les employeurs sont susceptibles de rencontrer des enjeux de renouvellement de leurs effectifs.

Le taux de relève exprime le nombre de salariés de moins de 30 ans pour un salarié de plus de 50 ans.

En région Occitanie, le taux de relève de la branche est de 0,33, signifiant que les plus de 50 ans sont 3 fois plus nombreux que les moins de 30 ans.

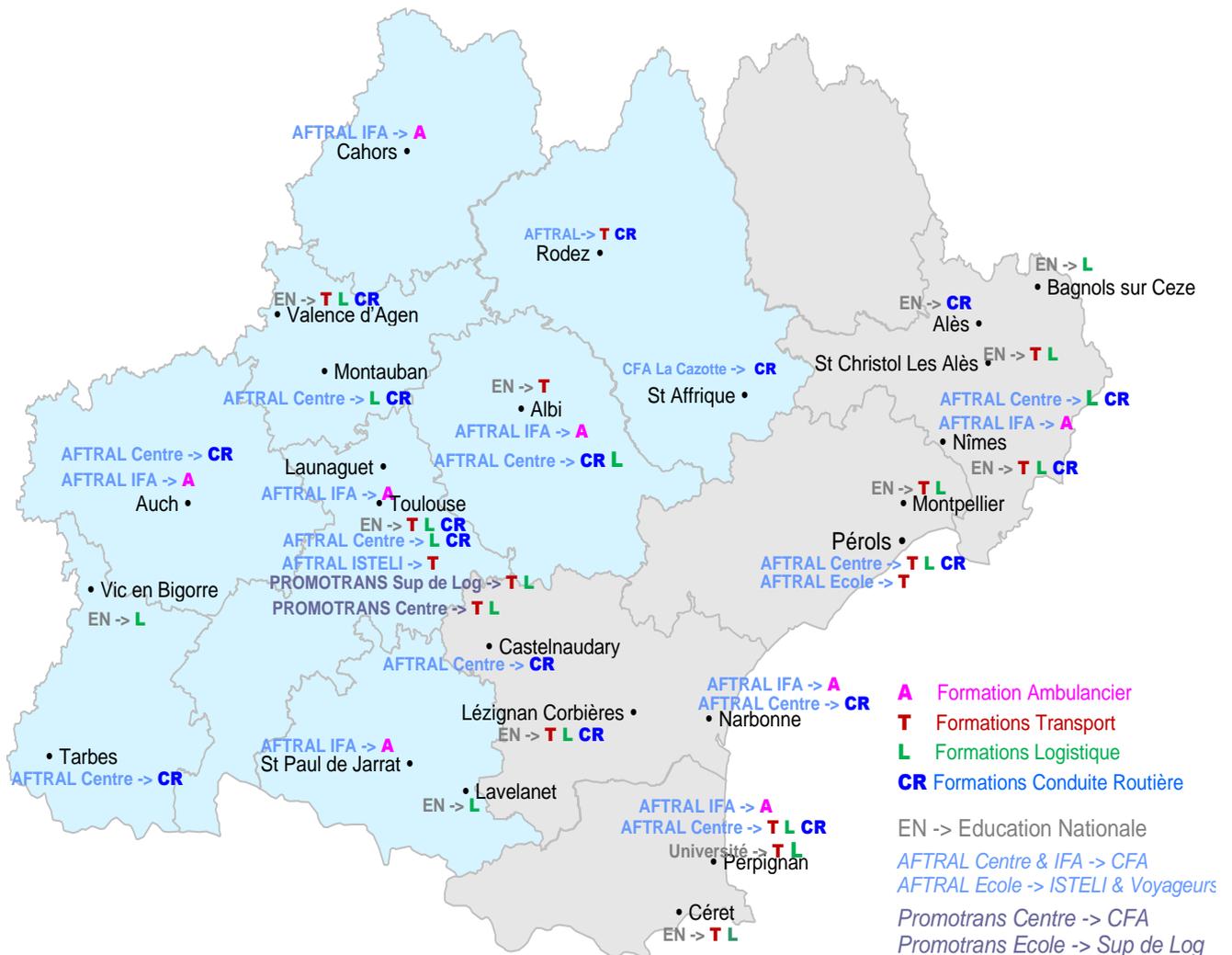
En transport de voyageurs, ce taux est encore plus bas : les plus de 50 ans sont 16,5 fois plus nombreux que les moins de 30 ans.

En transport sanitaire, à l'inverse, les plus de 50 ans sont à peine 1,9 fois plus nombreux que les moins de 30 ans et en marchandises, jusqu'à 2,4 fois plus nombreux.

La formation dans la Branche

La répartition géographique des formations

Carte régionale* des formations soutenues par la Branche année scolaire 2020-2021



Source : AFT - DIP

* Note : Formations initiales sous statut scolaire, sous statut universitaire et en apprentissage

Pour plus de précisions : <https://www.choisis-ton-avenir.com/> site conçu et alimenté par l'AFT

Les effectifs formés en transport et logistique

En 2021, **4 457 candidats** ont obtenu un diplôme d'Etat ou un Titre Professionnel/Titre Privé d'accès à un métier du secteur transport logistique en région Occitanie, soit une progression de + 15% par rapport à 2020.

1. Diplômes d'Etat délivrés en 2021

	2021	Taux de féminisation	Taux de réussite en 2021	Evolution 2021/2020
Conduite				
CAP Conducteur routier marchandises (CRM)	319	6%	94%	+28%
CAP Conducteur Livreur Marchandises (CLM)	29	7%	83%	-75%
CAP Déménageur sur VUL	1	0%	50%	100%
BAC PRO Conducteur transport routier de marchandises (CTRM)	81	5%	88%	31%
Diplôme d'Etat d'Ambulancier (DEA)	359	37%	90%	17%
Exploitation-gestion				
Bac Pro Transport	41	24%	89%	-2%
BTS Transport et prestations logistiques	105	30%	82%	-2%
Manutention – magasinage				
CAP Opérateur logistique (OL)	133	10%	94%	6%
Bac Pro Logistique	170	11%	79%	-10%
Maintenance				
CAP Maintenance des véhicules automobiles option Véhicules industriels	65	/	75%	-46%
Bac Pro Maintenance des véhicules automobiles. Option Véhicules industriels	61	2%	77%	-12%
BTS Maintenance des véhicules option : Véhicules de transport routier	23	9%	66%	21%
Total	1 690	16%	87%	-14%

Source : Ministère de l'Education Nationale et Ministère de la Santé

Le nombre de diplômes d'Etat Transport Logistique quelle que soit la voie d'accès est en baisse de 14%.

Cette baisse a plusieurs raisons : la suppression du CAP Conducteur Livreur Marchandises (CLM) comme certification intermédiaire du Bac Pro Conducteur Routier Marchandises suite au décret du 20 octobre 2020. Les candidats n'ont plus la possibilité de se présenter à l'examen du CAP conducteur livreur marchandises comme auparavant, sauf en candidat libre, expliquant la chute de 75% du nombre de diplômés en CAP CLM.

Par ailleurs, le BEP Logistique et Transport certification intermédiaire du Bac Pro Transport et Logistique a été également supprimé, expliquant aussi cette baisse du nombre de diplômés.

Le taux de réussite aux examens est resté similaire à celui de 2020 à 87%. Ce taux est cependant plus élevé au niveau du CAP Conducteur Routier Marchandises (94%) et du DEA (90%) pour la famille conduite et sur le CAP opérateur logistique pour la famille Manutention/Magasinage.

Le taux de féminisation dans les diplômes d'Etat est de 16% sur 2021 (1 point de mieux qu'en 2020), mais reste globalement plus bas que la part des femmes dans la branche (18%).

Les jeunes femmes sont cependant plus nombreuses sur les filières tertiaires du transport (24% en Bac Pro Transport et 30% en BTS transport), alors qu'elles restent très absentes des filières techniques comme la conduite routière (entre 5 et 7%) ou sur la filière maintenance.

Seul le Diplôme d'Etat d'Ambulancier (DEA) reste le diplôme de conduite qui échappe à la règle et compte un taux de féminisation de 37% (en baisse néanmoins de 5 points par rapport à 2020).

2. Titres Professionnels délivrés en 2021

Le taux de réussite moyen aux titres professionnels / titres privés est de 79%

(En hausse de 10 points comparé à 2020)

	2021	Taux de féminisation	Taux de réussite en 2021	Evolution 2021/2020
Conduite				
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	88	40%	96%	33%
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	924	9%	78%	-7%
Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	256	9%	71%	51%
Conducteur de transport en commun sur route	481	23%	64%	7%
Exploitation-gestion				
Technicien supérieur du transport terrestre de marchandises	9	0%	64%	-72%
Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises	16	44%	47%	0%
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	78	26%	83%	22%
Organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises	7	43%	78%	0%
Exploitant régulateur en transport routier de voyageurs	7	43%	64%	0%
Manutention – magasinage				
Technicien en logistique d'entrepôt	23	26%	88%	38%
Agent magasinier	99	11%	98%	-8%
Cariste d'entrepôt	169	9%	94%	101%
Préparateur de commandes en entrepôt	493	23%	98%	102%
Total	2 767	16%	79%	16%

Source : DGEFP

En 2021, le taux de réussite global aux examens a fortement progressé, conséquence directe d'une hausse du taux de réussite sur les examens de Titres Professionnels en manutention/magasinage.

A l'inverse, la réussite aux examens des Titres Professionnels de conduite reste beaucoup plus faible, même si l'on constate une progression de candidats diplômés en conduite.

En 2021, le nombre de Titres Professionnels délivrés a progressé de 16%, notamment sur le Titre Professionnel de Conducteurs sur tous véhicules (+ 51%), alors que le nombre de Titres Professionnels délivrés sur porteur a baissé de 7% passant de 995 certifications délivrées en 2020 à 924 certifications délivrées en 2021.

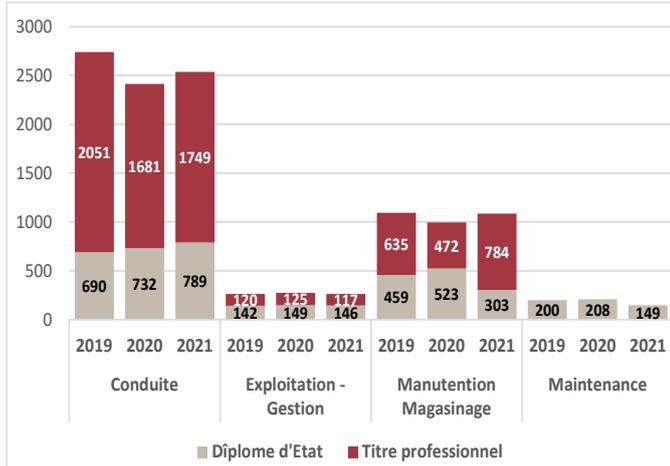
Le nombre de Titres Professionnels délivrés de conducteurs de transport en commun sur route a très légèrement progressé en un an de 7 % (481 certifications en 2021 contre 451 en 2020).

Le taux de féminisation sur les Titres Professionnels a perdu un point par rapport en 2020 pour se situer à 16%, taux identique à celui des diplômés d'Etat.

A noter cependant que le taux de féminisation sur les Titres Professionnels de manutention/magasinage est nettement plus élevé que dans les filières à l'Education Nationale, dû ici à une meilleure découverte des métiers dits techniques qu'au collège. De même, le taux de féminisation est aussi plus élevé sur les Titres Professionnels Véhicules Utilitaires Légers (VUL) et Voyageurs.

Enfin sur les filières supérieures, le taux de féminisation est naturellement plus important comme sur les Titres professionnels de Gestionnaire des Opérations de Transport Routier de Marchandises, d'Organisateur de Transports Aériens ou Maritimes et d'Exploitant régulateur en transport routier de voyageurs (il se situe autour de 43 à 44%).

4. Qualifications délivrées dans le transport et la logistique, par famille de métiers



Source : DGEFP, Ministère de l'Education Nationale

En 2021, les certifications des diplômes d'Etat et des titres professionnels délivrées dans la famille conduite sont de nouveau reparties à la hausse sans retrouver toutefois le niveau d'avant Covid notamment au niveau des titres professionnels :

- +4% sur les titres professionnels conducteurs avec même +51% sur le titre professionnel de conducteur routier sur tous véhicules
- +8% sur les diplômes d'Etat avec une hausse plus marquée sur le CAP conducteur routier marchandises (+28%), le diplôme d'Etat d'Ambulancier (+17%) et le Bac pro conducteur routier (+31%).

Au niveau de la famille manutention/magasinage, on constate également une hausse des titres professionnels logistique de +66%, portée essentiellement par la formation de cariste d'entrepôt et de préparateur de commandes.

5. Diplômes, titres et attestations d'accès aux métiers de conducteur délivrés en région

	2021	Evolution 2021/2020
Marchandises		
T.P. Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	88	+33%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	924	-7%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	256	+51%
CAP Conducteur routier marchandises	319	+28%
CAP Conducteur Livreur Marchandises	29	-75%
Cap Déménageur sur VUL	1	+100%
Bac Pro Conducteur Transport Routier Marchandises	81	+31%
Formation Initiale Minimale Obligatoire et Passerelle	2 217	+23%
Voyageurs		
T.P. Conducteur de transport en commun sur route	481	+7%
CAP Agent d'accueil et de conduite Transport routier de voyageurs	0	-100%
Formation Initiale Minimale Obligatoire et Passerelle	414	+7%
Sanitaire		
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	359	+17%

Source : DGEFP, Ministère de l'Education Nationale, MEEM, ARS

En 2021, 32% des candidats en formation ont pu accéder au métier de conducteur routier marchandises par le biais d'un titre professionnel (cependant, c'est 4 points de moins comparé à 2020), 11% grâce à un diplôme d'Etat et 57% par le biais d'une Formation Initiale Minimale Obligatoire (FIMO) et passerelle marchandises (soit 5 points de plus qu'en 2020 sur ces deux dernières formations).

Au niveau du transport de voyageurs, 54% des candidats en formation accèdent au métier de conducteur transport en commun sur route grâce à un titre professionnel et 46% par le biais de la FIMO et passerelle voyageurs.

3 Les effectifs des contrats en alternance de la Branche en 2021

1 400 contrats d'alternance signés en 2021, soit une progression de 15 % par rapport à 2020, **dont 83 % sont en contrat d'apprentissage** dans les lycées professionnels et CFA de branche.

Contrats d'apprentissage	Conduite	Exploitation-gestion	Manutention-magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation
2020	447	392	6	86	84	1 015	/
2021	553	395	7	57	146	1 158	29%

Source : OPCO Mobilités

Avec les aides à l'embauche sur les contrats d'alternance pour favoriser l'insertion des jeunes, le nombre de contrats d'apprentissage a connu une hausse toutefois plus contractée qu'en 2020 : +14% en 2021 après +38% en 2020.

C'est surtout dans la famille conduite que la hausse du nombre de contrats d'apprentissage a été la plus significative (+24%) alors que sur les autres familles professionnelles, le volume est resté stable, sauf pour la famille maintenance qui a chuté de 34%, rendant encore plus compliqué, le recrutement des entreprises sur ces postes de travail. Le taux de féminisation sur les contrats d'apprentissage est de 29%.

Contrats de professionnalisation 2021	Conduite	Exploitation-gestion	Manutention-magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation
Marchandises	172	22	/	4	16	214	27%
Voyageurs	13	3	/	/	1	17	41%
Transport Sanitaire	11	1	/	/	/	12	83%
Total	196	26	/	4	17	243	30%

Source : OPCO Mobilités

Alors qu'en 2020 le nombre de contrats de professionnalisation était en baisse de 47%, en 2021, leur nombre a de nouveau progressé de +22%.

Cette hausse s'est répercutée sur la famille conduite (+23%), mais surtout aussi sur la famille Exploitation/Gestion qui a doublé le nombre de contrats de professionnalisation signés.

Il est à signaler que le taux de féminisation global des contrats de professionnalisation est nettement plus élevé que la part des femmes dans la branche : 30% de femmes ont signé un contrat de professionnalisation, alors qu'il n'y a que 18% de femmes dans les effectifs salariés au 31 décembre 2021.

Ce taux de féminisation sur les contrats de professionnalisation est dû principalement à un nombre de femmes plus présentes sur la famille Exploitation/Gestion (77% de femmes sont en contrat de professionnalisation), ainsi que dans la famille conduite en transport sanitaire (91% de femmes sont également en contrat de professionnalisation).

6. Bénéficiaires des actions soutenues par l'OPCO Mobilités en 2021 par métier

2021	Conduite	Exploitation	Manutention/ Magasinage	Maintenance
Professionnalisation des salariés				
Contrats de pro.	196	26	0	4
Evolution	23%	117%	-100%	33%
Plan de formation des salariés				
Entreprises -11 salariés	758	29	57	40
Evolution	15%	45%	-52%	0%
Entreprises +11 salariés	4 143	165	622	145
Evolution	35%	67%	69%	314%
Autres dispositifs de formation				
POEC	176			
Evolution	1%			

Source : OPCO Mobilités

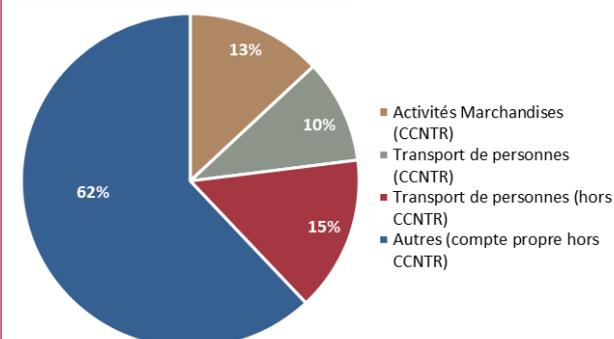
Au niveau des actions soutenues par l'OPCO Mobilités, on constate les éléments suivants :

- Hausse à nouveau des contrats de professionnalisation en 2021 de +23%, même si leur niveau n'est pas celui d'avant la libéralisation de l'apprentissage
- Stabilité au niveau des Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collective (POEC), compte tenu du volume de formations proposées en financement par la Région Occitanie et prioritaire en matière de planification
- Hausse également du plan de développement des compétences en 2021 :
 - Dans les entreprises de moins de 11 salariés, l'utilisation du plan est en progression de 15% dans la famille conduite et de 45% dans la famille Exploitation
 - Dans les entreprises de plus de 11 salariés, on constate une nette progression à nouveau du plan de formation de 35% dans la famille conduite, +67% dans la famille Exploitation et jusqu'à +314% dans la famille Maintenance.
 - 21% des salariés en formation sont des femmes dans les entreprises de moins 11 salariés contre 17% dans les entreprises de plus de 11 salariés (et même jusqu'à 42% sur la famille Exploitation).

7. Soutien aux formations de conducteurs routiers par l'AFT en 2021

4 333 formations de conduite cofinancées par l'AFT en 2021 en région Occitanie, soit une progression de 33% par rapport à 2020.

Répartition des bénéficiaires en emploi ou avec une promesse d'embauche en fonction de leur secteur d'activité



Source : AFT

Toutes les formations cofinancées de conduite marchandises et voyageurs ont progressé, mais ce sont surtout les formations FIMO dont on mesure la progression la plus forte avec +44% de FIMO voyageurs et +42% de FIMO marchandises.

Alors qu'au niveau national, plus de 58% des formations cofinancées par l'AFT le sont sur des formations qualifiantes, en région Occitanie, c'est l'inverse : 54% des formations cofinancées portent sur des FIMO et 46% sur des titres professionnels.

Sur le nombre total de bénéficiaires en emploi ou avec une promesse d'embauche, 24% d'entre eux sont engagés dans des entreprises relevant de la convention collective des transports routiers.

Insertion des jeunes sortis de formation Education Nationale et CFA/Ecoles de la Profession en juin 2021

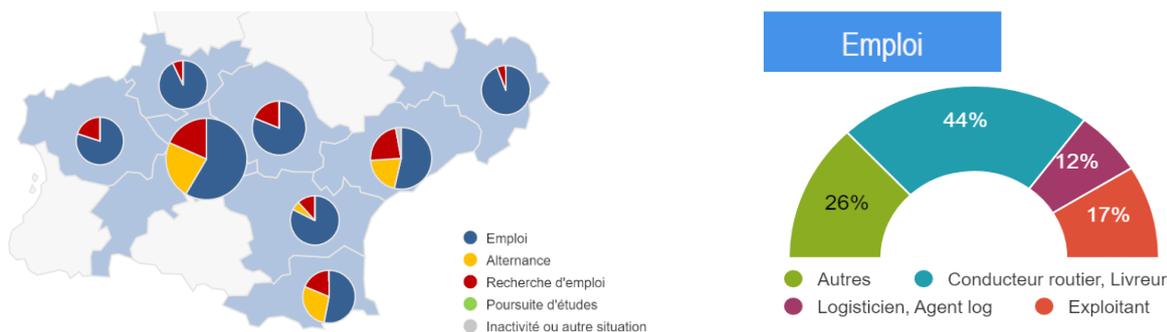
877 jeunes sous statut scolaire et en apprentissage ont répondu à l'enquête de placement 6 mois après la sortie de leur examen de juin 2021. Cette enquête a été réalisée de janvier à février 2022.

1. Insertion sous statut apprentissage

% en emploi (y compris alternance)	% en poursuite d'études (hors alternance)	% en recherche d'emploi	Parmi ceux qui sont en entreprise				
			% en CDI	% en CDD	% en alternance	% autres (Intérim, autres situations)	% de placements dans le secteur Transport Logistique
Direction - encadrement							
84%	3%	12%	60%	10%	27%	3%	73%
Conduite							
81%	1%	17%	81%	11%	3%	6%	72%
Exploitation – Gestion							
87%	/	13%	42%	8%	50%	/	71%
Manutention – Magasinage							
81%	/	19%	28%	12%	44%	16%	29%
Total insertion apprentissage							
82%	1%	16%	70%	11%	13%	6%	69%

Source : AFT, AFTRAL, PROMOTRANS

Insertion apprentissage par département



82% des sortants par apprentissage sont en emploi (2 points de mieux par rapport à 2020).

Parmi ces apprentis, 70% sont en CDI et ce taux va même jusqu'à 81% dans la famille conduite. Les emplois en alternance sont plus développés dans la filière tertiaire (exploitation/gestion) et correspondent à des poursuites d'études.

Dans la famille conduite, 81% des apprentis sont en emplois (y compris en alternance). Ces chiffres correspondent essentiellement à la formation de CAP conducteur routier marchandises et au Diplôme d'Etat d'Ambulancier(DEA).

Les jeunes apprentis qui sont en recherche d'emploi dans la famille conduite pour 17% d'entre eux, sont principalement pour absence de validation de leur permis de conduire Super Lourd, et donc comme leur diplôme ne peut pas être validé, ils n'ont pas par équivalence leur FIMO et ne peuvent conduire avant 21 ans.

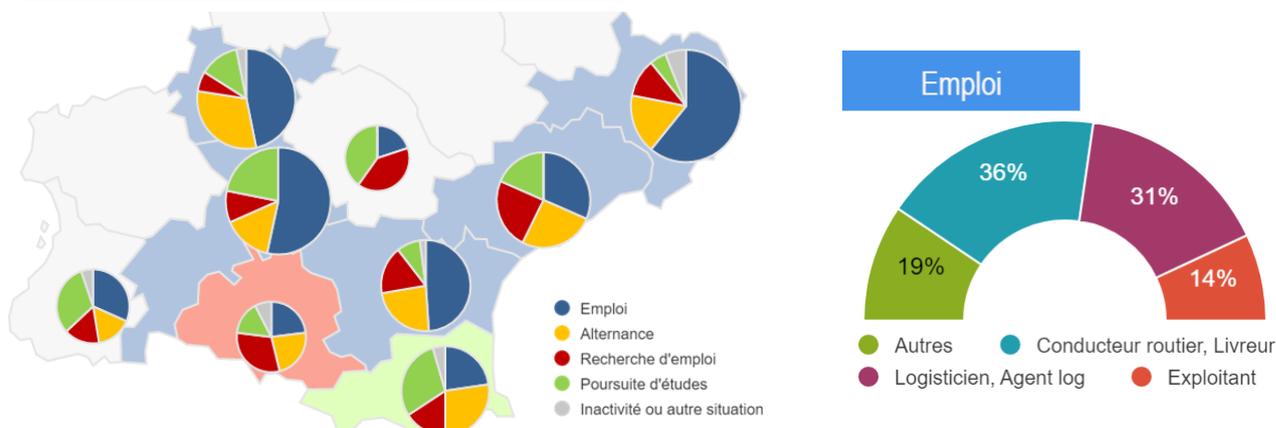
Enfin, les départements d'Occitanie où l'alternance est la plus développée, sont ceux de la Haute-Garonne, l'Hérault, et les Pyrénées Orientales.

2. Insertion sous statut scolaire en lycée professionnel

% en emploi (y compris alternance)	% en poursuite d'études (hors alternance)	% en recherche d'emploi	Parmi ceux qui sont en entreprise				
			% en CDI	% en CDD	% en alternan ce	% autres (Intérim, autres situations)	% de placements dans le secteur Transport Logistique
Conduite							
72%	14%	11%	47%	17%	20%	17%	73%
Exploitation – Gestion							
64%	22%	12%	23%	15%	51%	11%	63%
Manutention – Magasinage							
52%	27%	19%	18%	14%	41%	27%	22%
Total insertion sous statut scolaire en lycée professionnel							
62%	21%	14%	30%	15%	35%	19%	53%

Source : AFT, AFTRAL, PROMOTRANS

Insertion sous statut scolaire par département



62% des jeunes à temps plein sous statut scolaire sont en emploi à l'issue de l'enquête de placement, soit 14 points de plus qu'en 2020.

35% de ces jeunes poursuivent leurs études en alternance et ce taux monte même jusqu'à 51% dans la famille Exploitation/Gestion, et jusqu'à 41% dans la famille Manutention/Magasiner.

Seulement 21% des jeunes, poursuivent actuellement leurs études à temps plein.

Globalement, 14% des élèves sont en recherche d'emploi, mais ce chiffre peut monter jusqu'à 19% dans la famille Manutention/Magasiner.

Le pourcentage de jeunes lycéens travaillant dans une entreprise de la Branche est de 53% (contre 40% en 2020).

A l'inverse, dans la famille conduite, les jeunes sont bien plus insérés pour 73% d'entre eux dans les entreprises relevant de la convention des transports routiers.

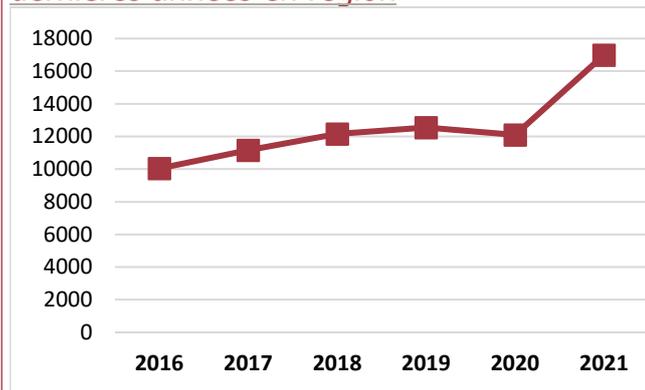
Par département, la poursuite d'études à temps plein sur 2021 est plus accentuée sur les Pyrénées Orientales (pour 30% d'entre eux) alors qu'en 2020, sur ce même département, c'était plus la poursuite d'études en alternance qui prédominait.

Enfin, c'est dans le département de l'Ariège où le nombre de jeunes en recherche d'emploi est plus élevé (pour 31% d'entre eux).

La dynamique de l'emploi

13% des embauches en 2021 ont concerné des créations d'emploi.

1. Evolution des embauches sur les 5 dernières années en région



Source : Enquête Tableau de Bord – AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Alors que sur 2020 le volume des embauches s'était légèrement contracté de 4%, sur l'année 2021, les embauches sont reparties à la hausse de 40% et ont même dépassé le niveau avant Covid pour atteindre un seuil de près de 17 000 embauches.

Cette évolution est surtout portée par 3 secteurs d'activité en lien avec la consommation des ménages : Le transport routier de marchandises (+18%), les auxiliaires de transport et les prestataires logistiques.

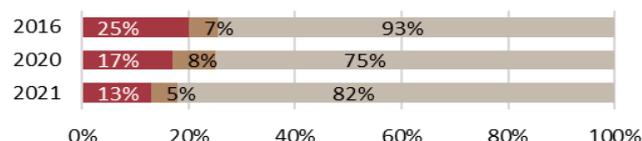
A l'inverse, en transport sanitaire, les embauches ont légèrement chuté (-12%) liée pour partie à un manque de personnels formés.

Enfin, en transport routier de voyageurs, les embauches se sont maintenues alors que le secteur était encore en période difficile de reprise d'activité, notamment sur toute la partie tourisme.

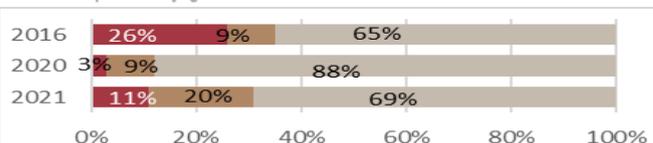
Sur la totalité des embauches pratiquées au cours de l'année 2021, 13% ont eu lieu pour des créations d'emploi (1 point de moins qu'en 2020), 7% pour des remplacements de départs en fin de carrière (-1 point comparé à 2020) et 81% pour tous les autres motifs.

1. Motifs d'embauches invoqués par les entreprises, par activité

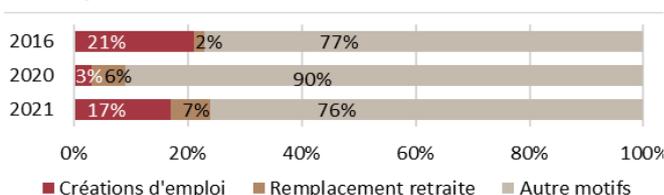
Activités marchandises



Transport de voyageurs



Transport sanitaire



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

- Dans l'activité marchandises, 13% des embauches ont été réalisées pour des créations d'emploi (en léger recul par rapport à 2020 de 4 points). De même, les embauches pour départs en fin de carrière ont baissé de 3 points (5% en 2021 contre 8% en 2020). A l'inverse, les embauches pour autres motifs (licenciement, rupture conventionnelle...) ont fortement augmenté.
- En transport de voyageurs, les embauches pour créations d'emploi ont fait un bond considérable par rapport à 2021 : 11% contre 3% en 2020, ceci semblant correspondre à une demande plus forte de transport en services réguliers. A cela, s'est aussi ajouté une hausse des embauches pour renouveler les départs en fin de carrière à hauteur de 20% soit 11 points de plus que l'an passé. Cette progression est la conséquence directe de l'impact de salariés âgés confrontés à la crainte du Covid.
- En transport sanitaire, les embauches pour créations d'emploi sont aussi reparties à la hausse (17% en 2021 contre 3% en 2020).

A titre informatif, 73% des embauches ont été proposées en CDI. 5% des embauches ont concerné des personnes de plus de 60 ans, 33% ont concerné des personnes de moins de 30 ans et 9% des jeunes de moins de 20 ans (alors qu'ils n'avaient été que 3% recrutés en 2020).

29% des établissements interrogés ont eu recours à l'intérim en 2021.

3. Effectifs intérimaires employés dans les entreprises de la branche, par activité

	2020	2021	Evolution
Marchandises	3 513	4 084	+16%
Voyageurs	174	86	- 51%
Sanitaire	29	37	+27%
Branche	3 716	4 206	+13%

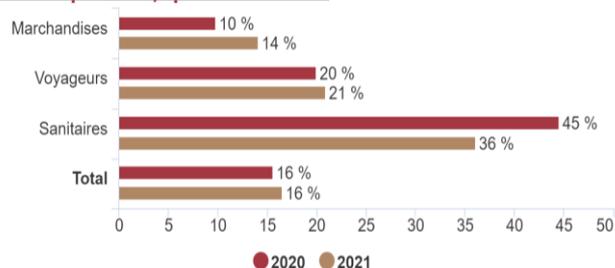
Source : DARES et AKTO, Données ajustées au champ conventionnel

Le nombre d'intérimaire est reparti à la hausse en 2021 de +13% par rapport à 2020. C'est surtout dans l'activité marchandises que le recours à l'intérim a été le plus conséquent (+570 intérimaires soit une progression de +18%). En transport de voyageurs, c'est une baisse de 51% du nombre d'intérimaires.

16% des embauches se sont portées en direction d'un public féminin.

Alors que le taux de féminisation dans la branche est repassé à 18% (+1 point par rapport à 2020), la part des femmes dans les embauches reste encore sous représentée.

4. Part des femmes dans les embauches des entreprises, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Pour autant en 2021, l'embauche de femmes a progressé dans les entreprises de l'activité marchandises (+4 points par rapport à 2020). Certainement la résultante des efforts réalisés de communication pour attirer de nouvelles recrues féminines et montrer que ce sont des postes aussi ouverts à elles.

Cependant, la progression du taux de féminisation s'est portée beaucoup plus sur les métiers de la logistique et de l'exploitation que sur la famille conduite.

A l'inverse, dans le secteur du transport sanitaire, la baisse de la part des femmes dans les embauches, concerne majoritairement les postes de conduite (-31%).

5. Part des femmes dans la demande d'emploi, par famille de métiers en 2021

	Part des femmes	Evolution 2020/2021 Taux de variation
Magasinage, manutention et déménagement	22%	1%
Organisation de la circulation des marchandises	36%	-18%
Personnel d'encadrement logistique	25%	-8%
Personnel de conduite du transport routier	11%	3%
Personnel d'encadrement du transport routier	30%	3%
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	17%	1%
Ensemble du marché du travail régional	52%	-5%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

La part des femmes dans la demande d'emploi sur les métiers transport logistique reste stable à 17% en région Occitanie.

Cette part reste bien moindre que dans le reste du marché du travail (52%).

La part des femmes reste principalement positionnée sur les métiers d'organisation de la circulation des marchandises (même si elles ont baissé de 18% par rapport à 2020).

Le 2^e métier sur lequel elles sont plus nombreuses à rechercher un emploi est celui sur le personnel d'encadrement en transport routier pour 30% d'entre elles.

6.Part des femmes parmi les demandeurs d'emploi inscrits en conduite, en 2021

Métiers de la conduite	Part des femmes	Evolution 2020/2021 Taux de variation
Conduite de marchandises sur longue distance	5%	2%
Courses et livraisons express	19%	46%
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	7%	8%
Conduite de transport de particuliers	21%	-4%
Conduite de transport en commun sur route	21%	3%
Conduite de véhicules sanitaires	36%	-4%

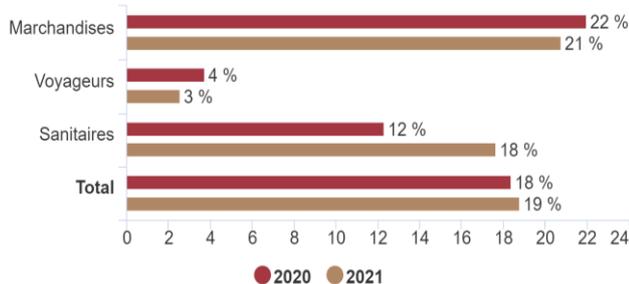
Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Les femmes restent majoritairement inscrites sur les métiers de conduite de véhicules sanitaires pour 36% d'entre elles (en baisse cependant de 4% en un an), puis sur les métiers de conduite en transport en commun pour 21% (en progression ici de 3%).

Elles sont peu nombreuses inscrites sur les métiers de conduite sur longue distance (à peine 5%), mais cependant en progression de 2%, ainsi que sur les métiers de courses et livraisons express (+46%).

19% des embauches ont été pourvues par des jeunes de moins de 25 ans en 2021. En progression de 1 point par rapport à 2020.

7.Evolution de la part des jeunes (- 25 ans) dans les embauches de la branche



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

C'est surtout dans le secteur du transport sanitaire que les embauches de jeunes ont progressé de 6 points, alors que dans l'activité marchandises et voyageurs, leur embauche a baissé de 1 point.

8.Part des jeunes (-25 ans) dans la demande d'emploi, par métiers en 2021

Métiers	Part des jeunes	Evolution 2020/2021 Taux de variation
Magasinage, manutention et déménagement	16%	-1%
Organisation de la circulation des marchandises	9%	-20%
Personnel d'encadrement logistique	5%	-27%
Personnel de conduite du transport routier	7%	1%
Personnel d'encadrement du transport routier	7%	-14%
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	12%	-2%
Ensemble du marché du travail régional	12%	-11%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

12% des jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans sont inscrits sur les métiers transport logistique.

Trois métiers spécifiques du secteur concentrent à eux seuls, 3/4 des jeunes demandeurs d'emploi inscrits :

- Magasinage et préparation de commandes
- Manutention manuelle de charges
- Conduite et livraison par tournée sur courte distance.

Enfin, le nombre de jeunes de moins de 25 ans inscrits sur les métiers d'organisation de la circulation des marchandises, a chuté de 20%.

9. Part des jeunes (- 25 ans) dans la demande d'emploi, en conduite en 2021

Métiers de la conduite	Part des jeunes	Evolution 2020/2021 Taux de variation
Conduite de marchandises sur longue distance	4%	-5%
Courses et livraisons express	16%	52%
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	12%	4%
Conduite de transport de particuliers	2%	-23%
Conduite de transport en commun sur route	1%	11%
Conduite de véhicules sanitaires	6%	-30%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Sur l'ensemble des jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits sur les métiers de conduite, 16% d'entre eux sont inscrits sur les métiers de courses et livraisons express, ne nécessitant bien souvent qu'un permis voiture.

Le nombre d'inscriptions sur ce code Rome a même progressé de 52% en un an.

12% des jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans sont inscrits sur le métier de conduite et livraison par tournées sur courte distance (en légère progression de 4%), alors que sur le métier de conduite sur longue distance, ils ne sont que 4% inscrits (en baisse même de 5% par rapport à 2020), preuve d'opportunités d'emplois plus fortes sur ce métier pour ces jeunes.

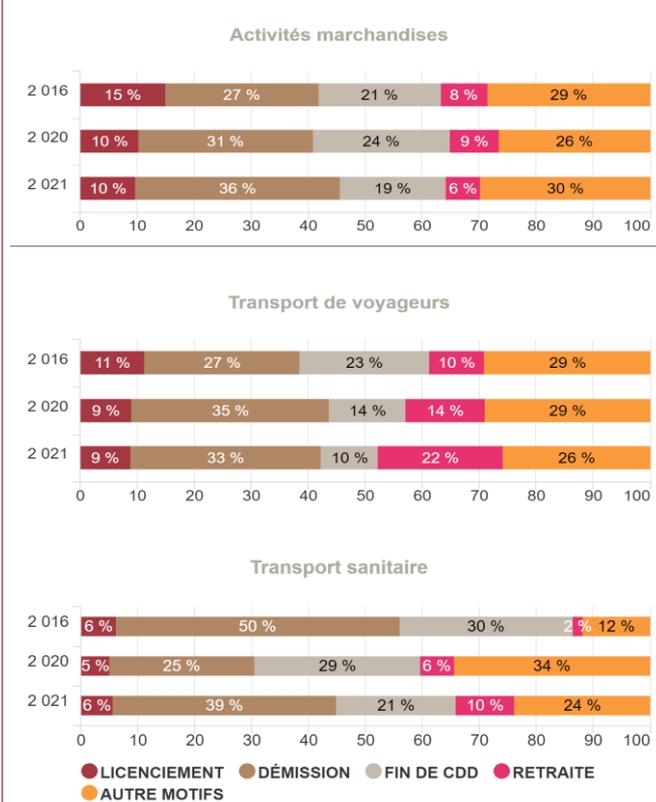
36% des départs des salariés de leur entreprise ont pour motif principal la **démission**, soit une progression de 6 points en un an.

Les embauches ayant progressé, il en est de même des départs des salariés de leur entreprise. La deuxième cause de départ de l'entreprise est la fin de CDD (18%).

Les départs pour inaptitude ont légèrement augmenté (+3,4% en 2021 contre +2,9% en 2020).

Quelque soit le secteur considéré, la démission reste toujours la 1^{ère} cause des départs avec même une forte progression en transport sanitaire (39% de démissions en 2021 contre 25% en 2020). Il en est de même dans l'activité marchandises (+5 points au niveau des démissions).

10. Motifs de départs des salariés employés, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

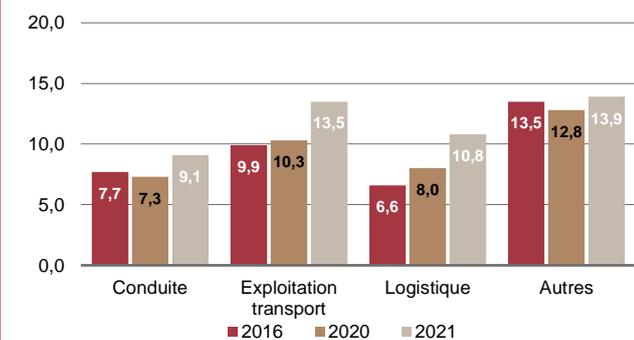
Enfin, les départs pour cause de fin d'activité/retraite, ont très fortement progressé en transport de voyageurs (+12 points d'écart par rapport à 2020) pour représenter 22% des motifs des départs.

Les départs pour fin de carrière ont aussi progressé en transport sanitaire et représentent en 2021, 10% des motifs de départs contre 6% en 2020.

A l'inverse, les départs pour fin de carrière/retraite ont baissé de 3 points dans l'activité marchandises sur 2021.

L'ancienneté moyenne est de **8 ans** au sein du même établissement en 2021.

11. Ancienneté moyenne dans l'établissement, en années, par famille de métiers



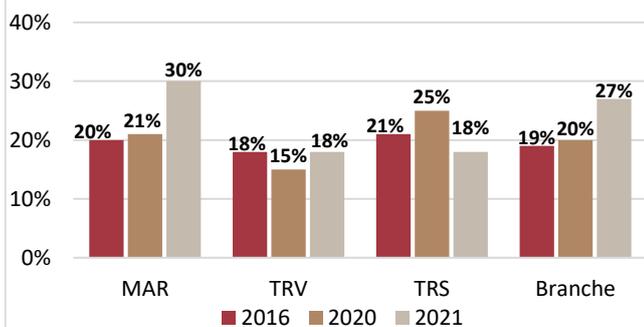
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Alors que les salariés conducteurs étaient ceux qui restaient le moins en moyenne au sein d'un même établissement, on constate en 2021 qu'ils sont restés en moyenne 9 ans. Malheureusement au niveau des femmes, ces dernières restent en moyenne 3 ans de moins que les hommes.

La famille de métiers où les salariés restent le plus longtemps dans le même établissement est celle de la famille Exploitation transport (plus de 13 ans), ainsi que dans la famille direction et gestion.

Le taux global de rotation est de **27 %** en 2021, soit une hausse de 7 points en un an.

12. Taux de rotation par secteurs d'activité et par branche

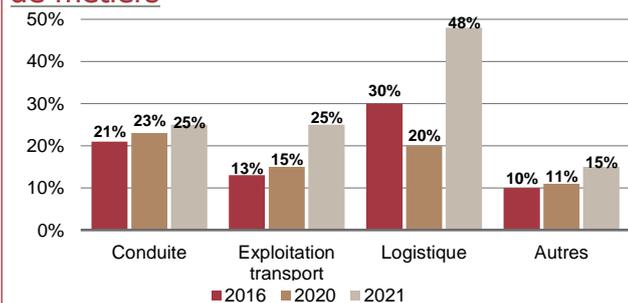


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Cette hausse du taux de rotation est due principalement aux mouvements de personnels chez les prestataires logistiques et les auxiliaires de transport (plus 16 points). Dans le transport routier de marchandises, le taux est de 27%, similaire à la moyenne de la Branche.

A contrario, le taux de rotation a baissé en 2021 dans le secteur du transport sanitaire (18% en 2021 contre 25% en 2020), et dans le secteur de la location.

13. Taux de rotation en entreprise, par famille de métiers



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Le taux de rotation sur la famille conduite est de nouveau à la hausse de 2 points pour se situer à 25%.

Le taux de rotation a fortement progressé dans la famille exploitation transport sur l'année de plus de 10 points par rapport à 2020, pour se situer à 25%.

La prospective globale pour la région

Préambule :

Des prévisions d'emplois sur 2022 encore favorables, même si les membres de l'OPTL Occitanie ont estimé un ralentissement des projections de recrutement sur le dernier trimestre de l'année, surtout dans l'activité marchandises, liées à la crise économique et énergétique conséquentes (impactant les exploitations des entreprises de la branche) mais aussi face à une pénurie de main d'œuvre.

Les prévisions de recrutements

1. Répartition des établissements ayant des projets de recrutement en 2022

	Nombre d'établissements	En % d'établissements avec salariés	Évolution 2020/2021
TRM	1159	58%	9%
TRV	164	57%	16%
DEM	24	20%	-50%
LOC	55	42%	-4%
AUX	168	52%	15%
PRL	59	47%	18%
TRS	299	56%	-18%
TOTAL	1929	55%	3%

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Interrogés au cours du 1^{er} semestre 2022, plus de la moitié des employeurs déclarent avoir procédé à des recrutements ou en avoir l'intention d'ici la fin de l'année.

Cependant, à l'inverse de 2021, leur nombre a considérablement baissé, à peine 3% de plus.

Les évolutions entre 2022 et 2021 qui restent les plus marquées, sont dans les secteurs des prestataires logistiques (+18%), du transport routier de voyageurs (+16%) et des auxiliaires de transport (+15%).

La baisse du nombre de projets de recrutement révèle des prévisions difficiles à élaborer par les employeurs face à la crise économique et énergétique.

2. Répartition des projets de recrutement en 2022 par famille professionnelle

	Conduite Marchandise	Conduite Voyageurs	Conduite Sanitaire	Exploitation transport	Logistique	Autres	Total
Projets de recrutements	12 953	1 246	1 319	493	1 297	1 087	18 395
En %	70%	7%	7%	3%	7%	6%	100%

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Alors que le nombre d'employeurs interrogés sur leurs projets de recrutements est à la contraction, le volume de recrutements par famille de métiers est beaucoup plus élevé qu'en 2021 (les employeurs envisagent de proposer + de 18 000 postes en région), dont plus de 15 000 uniquement sur des postes de conduite.

3. Pourcentage d'employeurs éprouvant des difficultés de recrutement

	2021	2022
TRM	49%	47%
TRV	63%	72%
DEM	67%	13%
LOC	34%	36%
AUX	60%	36%
PRL	27%	51%
TRS	41%	55%
TOTAL	49%	48%

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Le pourcentage d'employeurs déclarant éprouver des difficultés de recrutement se tasse légèrement depuis le début de l'année 2022.

48% d'employeurs expriment des difficultés de recrutement soit 1 point de moins que sur 2021.

C'est surtout le secteur du transport routier de voyageurs qui déclare avoir le plus de difficultés de recruter pour 72% d'entre eux, avec une progression de 10 points entre 2021 et 2022.

Les secteurs des prestataires logistiques et du transport sanitaire éprouvent une hausse des difficultés de recrutement, mais à un niveau moindre qu'en voyageurs (51% de difficultés pour les prestataires logistiques contre 27% en 2021 et 55% de difficultés en transport sanitaire contre 41% en 2021).

Estimation des effectifs au 31 12 2022

Une augmentation de l'emploi salarié de la branche estimée à +1.4 % en 2022 par les membres de l'OPTL Occitanie.

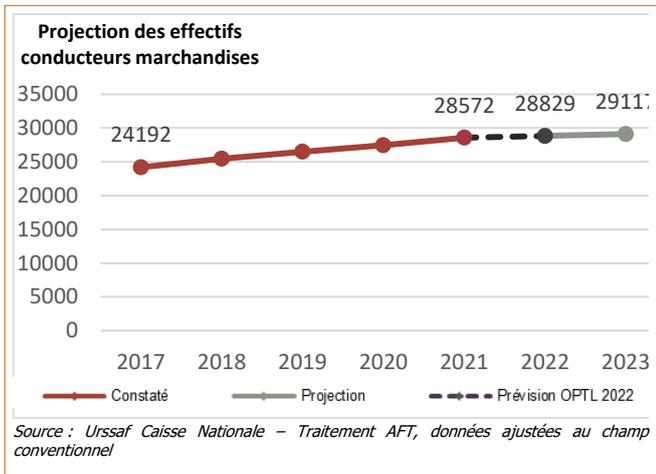
Cette augmentation de l'emploi salarié porterait ainsi les effectifs en fin d'année 2022 à plus de 61 500 salariés.

Cette estimation se fonde sur les données disponibles de l'emploi sur les deux premiers trimestres 2022 communiquées par l'URSSAF Occitanie et sur les travaux d'analyse en matière de prévisions lors de la réunion annuelle des membres de l'OPTL en novembre 2022.

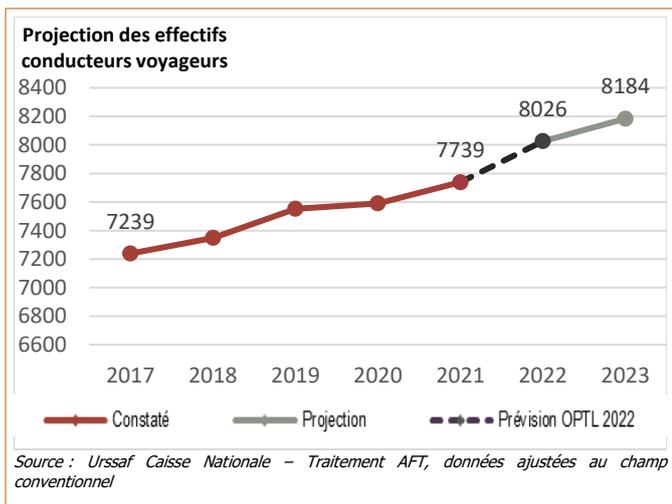
Les statistiques URSSAF connues sur les deux premiers trimestres de l'année 2022, indiquent que l'emploi dans la branche des transports routiers bénéficie d'un acquis de croissance de 1% (alors que sur la même période en 2021, nous étions à +2,9%).

Cette progression pour la 1^{ère} fois résulte plus pour partie des développements de l'activité voyageurs et transport sanitaire, toutefois freinés par le manque de personnels formés à recruter, alors que sur l'activité marchandises, il y a un fort ralentissement ressenti par les membres de l'OPTL, dû à une hausse des défaillances d'entreprises dans l'activité de fret de proximité d'une part, mais aussi suite à une forte hausse du prix du carburant et de l'énergie.

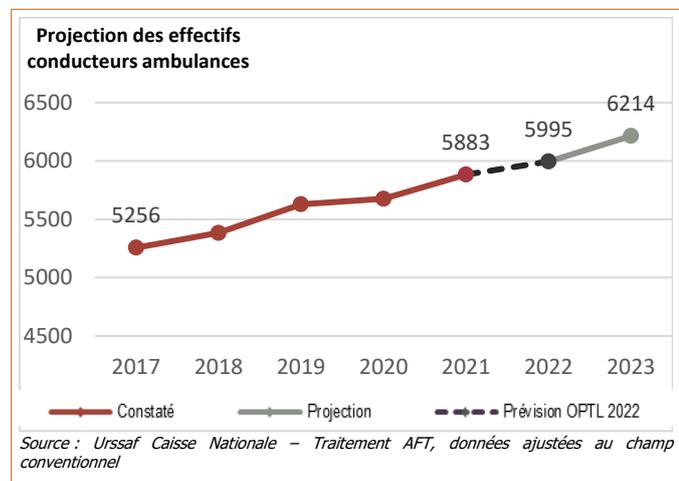
Certaines entreprises qui avaient investi sur des véhicules au gaz, ont limité voire immobilisé ces véhicules devenus trop coûteux.



Aussi dans l'activité marchandises, face à cette conjoncture, si la tendance de croissance des effectifs de l'URSSAF se maintient, combiné aux prévisions des membres de l'OPTL estimées à +0.9% à fin 2022, avec une estimation stable de l'ancienneté moyenne dans le métier de conducteur marchandises à 19 ans, la projection des effectifs de conducteurs marchandises s'établirait à 28 829 à fin 2022, soit une création nette de plus de 257 postes de conducteurs.



Dans le transport de voyageurs, si la tendance de croissance de 2021 se maintient et que l'on applique les prévisions de l'OPTL estimées à +3.7% à fin 2022 dans l'activité voyageurs, avec une estimation stable de l'ancienneté moyenne dans le métier de conducteur voyageurs de 12 ans, la projection des effectifs de conducteurs voyageurs s'établirait à 8 026 conducteurs à fin 2022, soit une création nette de plus de 287 conducteurs.

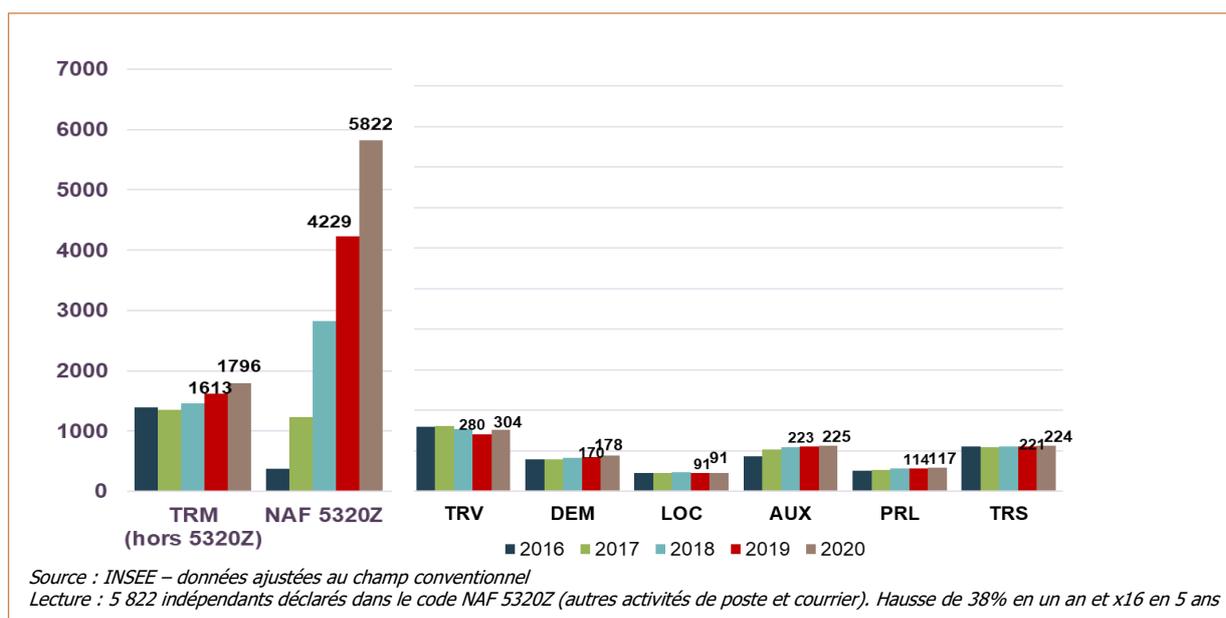


Dans le transport sanitaire, si la tendance de croissance des effectifs se maintient comme en 2021, et que l'on applique les prévisions de l'OPTL estimées à +1.9% à fin 2022 dans l'activité sanitaire, avec une estimation de l'ancienneté moyenne de 9 ans dans le métier de conducteur ambulancier, la projection des effectifs de conducteurs s'établirait à 5 995 conducteurs en transport sanitaire à fin 2022, soit une création nette de plus de 112 conducteurs.

Annexes

Vous trouverez ci-dessous quelques graphiques et tableaux complémentaires qui ne feront pas l'objet de commentaires, mais seulement d'une note de lecture

1. Répartition des établissements sans salarié entre 2016 et 2021

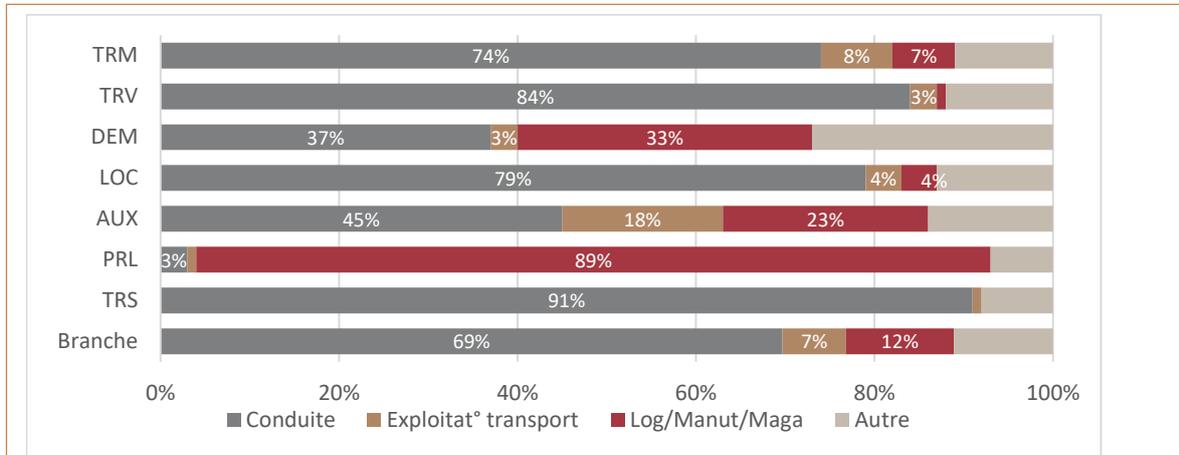


2. Répartition des effectifs salariés par secteur d'activité et leurs évolutions

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
Effectifs 2021	31 445	9 122	858	2 559	6 495	3 803	6 457	60 738
Variation des effectifs en 2021	+1 303	+176	+117	+50	+227	+68	+227	+2 267
Taux d'évolution en 2021	+4,3%	+1,9%	+15,7%	+1,9%	+3,6%	+1,8%	+3,6%	+3,7%

Source : Urssaf Caisse Nationale – Données ajustées au champ conventionnel
 Lecture : Le taux d'évolution des effectifs a été le plus marqué en TRM (+4,3%), en déménagement (+15.7%).

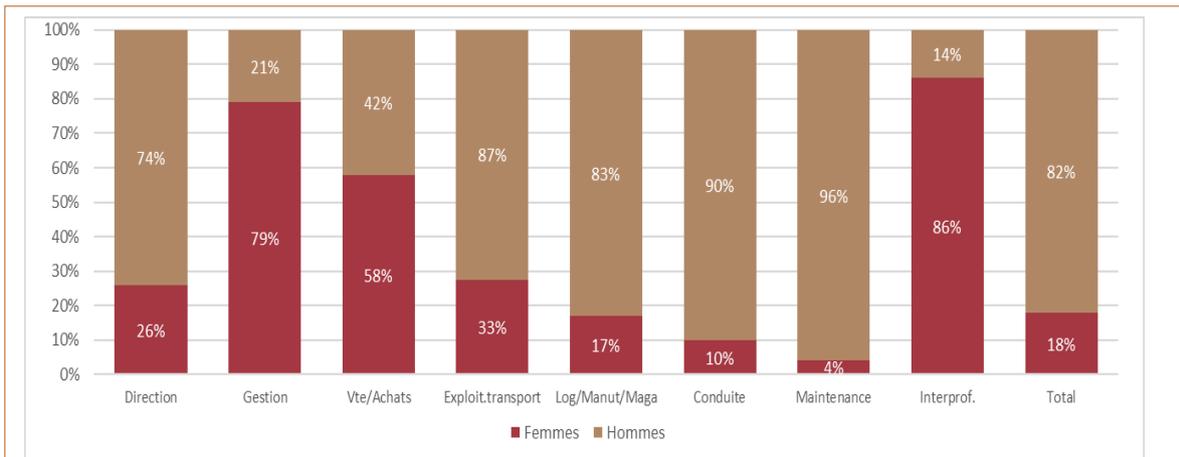
3. Répartition des salariés par famille professionnelle et activité



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Lecture : 91% des salariés en transport sanitaire sont des conducteurs, 89% des salariés chez les prestataires logistiques sont dans la famille logistique/manutention/magasinerie.

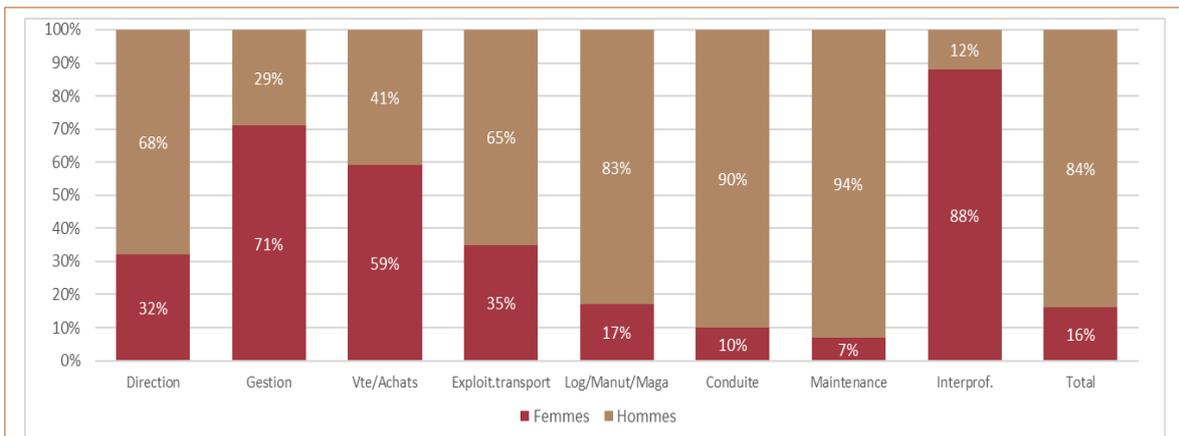
4. Répartition des salariés par sexe et famille professionnelle



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Lecture : 33% de femmes occupent un emploi dans la famille Exploitation Transport et 17% dans la famille Logistique/Manutention/Magasinerie

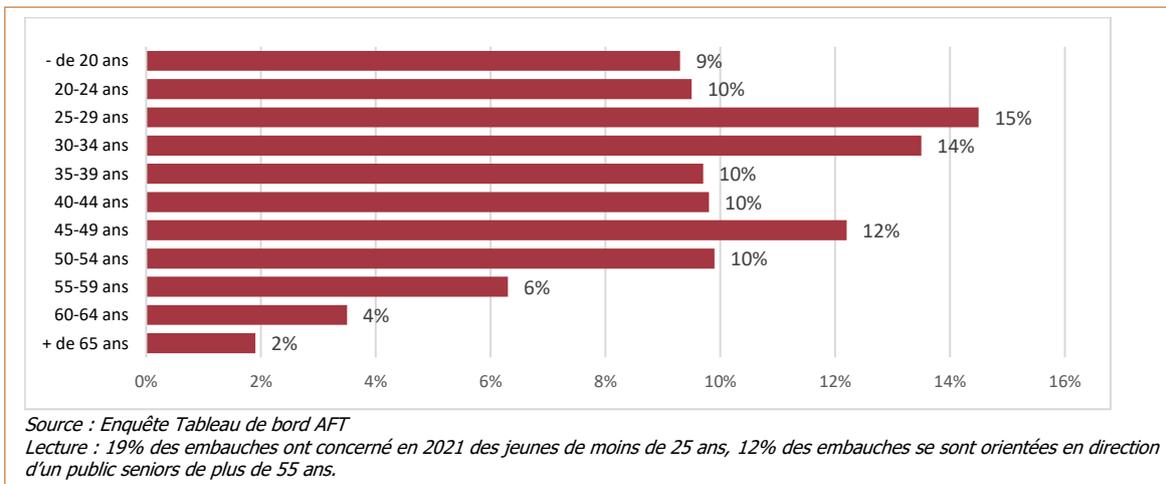
5. Embauches par sexe et famille professionnelle



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Lecture : 16% de femmes ont été embauchées dans la Branche en 2021 alors qu'elles représentent 18% des effectifs salariés. 32% sur des postes de direction, 35% dans la famille Exploitation, 7% en maintenance, mais seulement 10% en conduite.

6. Embauches par âge

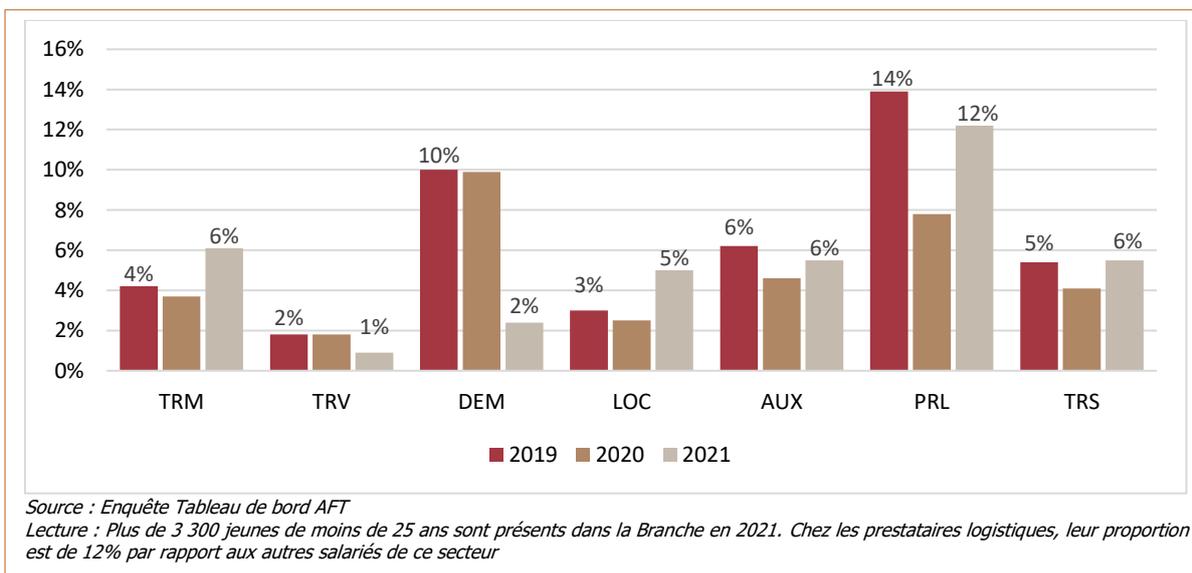


7. Age moyen des salariés de la branche dans la famille conduite par territoire

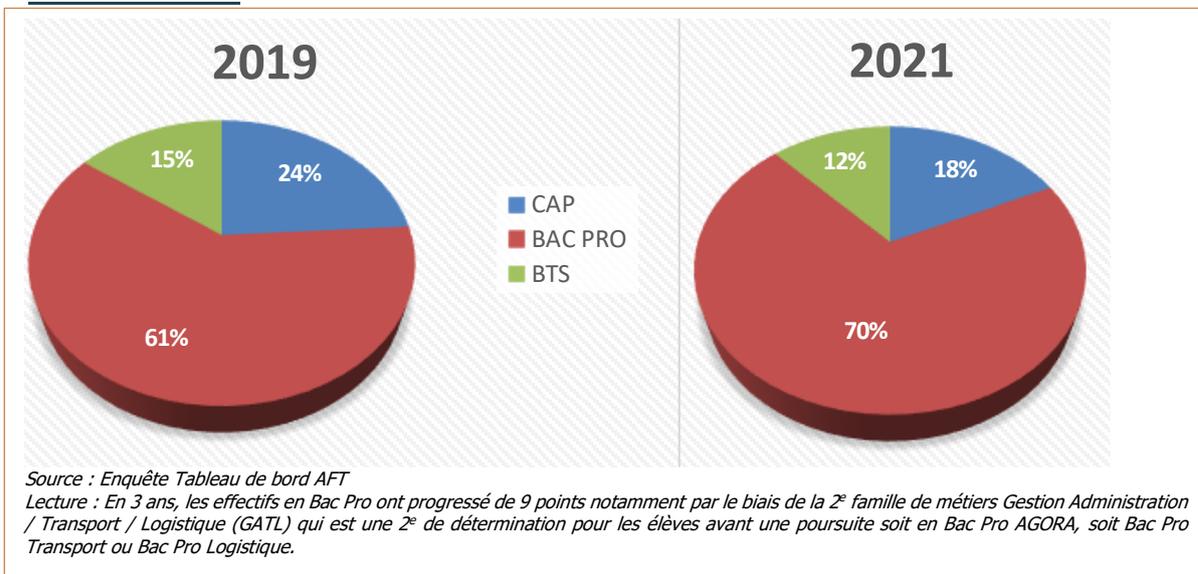
Age moyen des conducteurs par territoire en 2021	Midi-Pyrénées	Languedoc Roussillon
Marchandises	44,7	45,1
Voyageurs	54,0	49,8
Sanitaire	41,2	43,6

Source : Enquête Tableau de bord AFT
 Lecture : L'âge moyen des conducteurs est de 54 ans en TRV sur le territoire Occitanie Pyrénées contre 49 ans et 8 mois côté Occitanie Méditerranée. A l'inverse, les conducteurs en transport sanitaire sont un peu plus âgés côté Occitanie Méditerranée (43 ans et 6 mois contre 41 ans et 2 mois côté Occitanie Pyrénées).

8. Répartition de la proportion des jeunes de moins de 25 ans par secteur d'activité à 10 ans d'intervalle



9. Répartition des effectifs sous statut scolaire à temps plein et par niveau de formation



10. Répartition des effectifs en lycée professionnel par filière et voie de formation

